

DES COLLECTIONS D'INSCRIPTIONS GRECQUES.

AVANT-PROPOS.

Les observations qu'on va lire sont extraites, à peu près sans changement, du *Journal des Savants*, où elles ont été publiées dans les premiers mois de cette année. Elles n'épuisent pas, il s'en faut de beaucoup, le sujet que nous avons traité. Chacun des Recueils que nous apprécions ici mériterait un examen plus étendu. Néanmoins, par leur ensemble et par les renseignements bibliographiques qui les accompagnent, ces observations peuvent répandre le goût des travaux d'épigraphie et contribuer à en faire connaître la méthode. Il a paru opportun de les mettre, par un tirage à part, plus spécialement à la portée de quelques personnes qui sauront en tirer profit pour leurs études.

Une autre raison nous faisait désirer ce surcroît de publicité spéciale.

La science de l'antiquité n'a sa juste valeur et son efficacité dans l'éducation classique que si elle embrasse tous les souvenirs que nous ont légués les peuples anciens, et si elle nous offre de leur vie le tableau le plus complet qu'il est possible. A cela ne suffisent pas les livres qui nous restent de leur littérature : les monuments si divers dont s'occupe l'archéologie doivent y contribuer en une mesure qui variera selon certaines convenances, mais qui sera toujours considérable, dans tout ouvrage d'histoire, dans tout enseignement sérieux. C'est là une vérité générale que nous avons voulu aussi mettre en lumière, et nous avons été heureux de

le pouvoir faire en nous autorisant d'exemples nationaux non moins souvent que d'exemples étrangers.

Les notes sur lesquelles s'appuie ce court exposé sont le fruit de lectures commencées il y a plus de trente ans, et continuées depuis ce temps avec une vive curiosité pour toutes les découvertes et les publications des épigraphistes. Quant à la rédaction, elle est d'un temps où les douleurs et les devoirs de la vie civile laissaient à un Français resté volontairement dans Paris bien peu de calme et de liberté d'esprit pour les travaux littéraires. Mais n'était-ce pas un devoir aussi de disputer aux douleurs du moment et de consacrer au pur culte de la science le peu d'heures que ne réclamaient pas impérieusement d'autres services? D'ailleurs, je puis dire que, dans mes jugements sur les œuvres de l'érudition allemande, on ne trouvera pas trace de la moindre impression qui put altérer les sentiments de la plus sincère équité; et je souhaite que tous ceux qui, en Allemagne, apprécient nos travaux français se puissent rendre le même témoignage.

Decembre 1870, janvier et février 1871

DES PRINCIPALES COLLECTIONS D'INSCRIPTIONS GRECQUES publiées depuis un demi-siècle, et particulièrement du *Corpus inscriptionum græcarum*, auctoritate et impensis *Academiæ litterarum regni Borussiae* ed. Aug. Boeckh, J. Franz, Ad. Kirchhoff, Berolini, 1825-1859, 4 volumes in-folio.

ARTICLES DE M. E. EGGER

EXTRAIT DU JOURNAL DES SAVANTS. — 1871

On a beaucoup discuté, surtout en Allemagne, depuis un siècle, sur le nom qu'il convient de donner à l'étude et à l'interprétation des inscriptions, et sur la place que cette science doit occuper dans l'ensemble des travaux qui ont pour objet l'histoire des peuples anciens¹.

¹ Voir, sur ce sujet, la préface de M. Boeckh en tête du *Corpus inscriptionum græcarum*.

Il nous semble peu utile de nous arrêter ici à de telles discussions : la *methodologie*, comme on l'appelle volontiers chez nos voisins, a ses avantages sans doute dans les cours comme dans les livres, mais elle tourne facilement à un formalisme stérile. Qu'il nous suffise de constater par deux observations préliminaires le caractère et l'importance des monuments compris sous le titre d'*épigraphe*, titre un peu vague, mais que l'usage a consacré en le déterminant.

Toute écriture gravée ou moulée sur une matière dure et d'un poids considérable, sur une matière autre que le papier, est proprement une *inscription* ou *épigraphe*, selon le sens primitif de ce dernier mot. Partout où le papier, avec quelque substance qu'on le fabrique, devient plus commun et moins coûteux, l'usage des inscriptions devient plus rare, et la découverte de l'imprimerie le réduit à n'être guère qu'une sorte de luxe monumental. En Égypte, où l'invention du papier de papyrus remonte au moins à trente siècles avant l'ère chrétienne, l'écriture continue néanmoins de couvrir les monuments, parce que cette écriture, à moitié idéographique, est, en même temps, un signe des pensées et des souvenirs que l'on veut perpétuer, et un ornement destiné à charmer les yeux, une vraie peinture. Dans les pays où l'écriture simplement alphabétique, comme chez les peuples de l'Occident, n'a rien des charmes de la peinture, une fois qu'elle a trouvé dans le papier un véhicule commode, elle n'a plus guère, sur les monuments, qu'un rôle de consécration officielle. Mais ce rôle des inscriptions sur la pierre ou le métal est important encore, et il l'est à double titre. D'abord, le texte n'est, d'ordinaire, gravé ainsi que pour durer à toujours sous cette forme authentique; et, en effet, la pierre et le métal inscrits, quand ils parviennent jusqu'à nous, nous apportent, sans l'intermédiaire d'aucune copie, le texte original que la main du graveur y a déposé comme sous la dictée des événements. De plus, comme, en général, le papier dure peu, fût-ce même le parchemin, l'histoire écrite dans les livres chez les peuples anciens ne nous est parvenue que fort incomplète. Le bronze, et surtout la pierre, moins altérable, moins facile à transformer que le bronze, nous ont donc transmis des milliers de pages qui complètent utilement les témoignages déposés jadis dans les livres. Pour nous borner aux peuples vraiment classiques, les soixante ou quatre-vingt mille inscriptions recueillies jusqu'à présent dans les pays latins, les douze ou quinze mille inscriptions retrouvées sur le sol grec, forment le plus riche ensemble de documents propres à nous faire connaître la vie publique et la vie privée de nos ancêtres européens. Chose remarquable, les inscriptions grecques, bien que moins nombreuses, offrent une proportion

plus considérable de pièces vraiment importantes pour l'histoire, et cela, parce que les Grecs ont moins souvent que les Romains préféré le bronze au marbre pour l'inscription des actes authentiques. Sur dix plaques de métal, neuf peut-être ont péri, soit sous la terre et par l'action corrosive de l'humidité, soit parce que l'industrie ignorante et la cupidité les ont fondues pour en employer la matière à d'autres usages; au contraire, la plaque ou le bloc de pierre, même déplacés, même morcelés pour servir à la construction d'un édifice, ne se transforment pas, ne s'altèrent pas toujours au point qu'il n'y reste rien du texte que jadis on y avait gravé.

Ces simples remarques suffisent à montrer ce que vaut l'épigraphie en général, ce que nous promet, en particulier, l'épigraphie grecque.

La science de l'épigraphie grecque n'a pourtant pris qu'assez tard la place qu'elle mérite d'occuper dans une encyclopédie de l'antiquité. Au milieu même du XVIII^e siècle, lorsque le Français J. F. Ségurier entreprenait sa patiente statistique de l'épigraphie classique, qui contient environ cinquante mille articles pour les inscriptions latines, il n'existait aucun recueil spécial d'inscriptions grecques, et Ségurier n'en pouvait guère relever plus de deux mille¹, soit dans les collections mixtes, comme celles de Gruter et de Muratori, soit dans les livres des érudits sur diverses parties des antiquités de la Grèce, comme sont, par exemple, les dissertations de Van Dale et de Corsini². Toutefois ces livres s'étaient assez multipliés, ainsi que les découvertes des antiquaires et des voyageurs sur le sol de la Grèce, pour que, dès le début du XIX^e siècle, on songeât à réunir en un seul corps tant de documents épars. C'est l'Académie de Berlin qui eut, en 1815, l'honneur d'une telle pensée, d'une telle entreprise, et elle en confia l'exécution au philologue le plus capable assurément de répondre à sa confiance, M. Aug. Boeckh, déjà célèbre par plusieurs excellents travaux sur diverses parties de la littérature grecque, par un bel ouvrage sur l'*Économie publique des Athéniens* (1^{re} édition, 1817; 2^e édition, 1851; livre traduit en français par Laligant, en 1828), et par une grande édition de Pindare (1811-1821, en trois volumes in-4°), édition restée classique par l'ensemble, sinon par le détail, de sa riche doctrine. Après douze années de labeurs assi-

Je regrette de ne pouvoir donner ce chiffre que de mémoire et approximativement; mais la table alphabétique des inscriptions grecques qui fait partie des papiers de Ségurier, à la Bibliothèque nationale, n'y peut être, en ce moment, consultée: elle fait partie des trésors qu'on a dû placer spécialement à l'abri des chances du bombardement. — ¹ Amsterdam, 1702, in-4°, et Florence, 1749, in-fol.; 1752, in-4°.

du, où contribuèrent, pour assembler, pour épurer par la critique tant de matériaux, presque tous les hellénistes de l'Europe savante, le premier fascicule du *Corpus inscriptionum graecarum* parut en 1828, et il fut suivi, à des intervalles inégaux, par cinq autres qui, en 1843, complétaient deux volumes. Une préface, ou plutôt une introduction, à la fois bibliographique et dogmatique, ouvre le premier volume: des dissertations préliminaires sur les principales classes d'inscriptions rangées, avant tout, par ordre géographique, puis, pour les villes où les monuments abondent, par ordre de matière, une discussion approfondie sur les inscriptions fausses ou suspectes, comme sont la plupart de celles que l'on doit (le mot n'est que trop vrai) à Michel Pournon, la reproduction, livrée par un examen sévère, de près de quatre mille textes, avec un commentaire habilement et justement proportionné à leur importance, forment de ces deux volumes un véritable modèle en son genre. Quelques personnes ont cru alors que cette publication était prématurée et qu'il n'était pas temps encore de réunir en un livre tant de pièces jusque-là éparses, souvent inédites, et dont le nombre s'augmentait chaque jour par suite des découvertes accomplies, presque sans relâche, en divers lieux du monde ancien¹. A cela M. Boeckh répondait, déjà en 1827, que l'ouvrage ne serait jamais commencé, si, pour le faire, il fallait attendre la fin des recherches et des découvertes heureuses de l'archéologie. La science de l'épigraphie grecque ne pouvait se constituer que par un premier effort pour en rassembler, en coordonner, en utiliser les éléments; et ce premier effort devait, au contraire, fixer les méthodes, et diriger, pour l'avenir, le zèle d'autres explorateurs et d'autres critiques; c'est ce qui arriva, comme il le pensait. Pendant que se succédaient les fascicules du *Corpus*, la Grèce renaissait à la liberté et reprenait un goût chaque jour plus vif à l'exploration de ses monuments antiques. En 1837, se fondait, à Athènes, une *Éphéméride archéologique*, qui, à travers bien des difficultés et avec quelques interruptions, s'est continuée jusqu'en 1870, recueillant et publiant, au fur et à mesure des découvertes, plus de cinq mille inscriptions. De 1842 à 1855, un Grec, disciple intelligent et laborieux de Boeckh, M. Rangabé, dans ses *Antiquités helléniques*, en publiait environ deux mille cinq cents, presque toutes accompagnées d'un commentaire et d'une traduction en français. Plus près de nous, un recueil rédigé en grec, le *Philistor*, dont quatre volumes ont paru de 1861 à 1863, livrait au

¹ Le savant G. Hermann s'est surtout fait remarquer par cette injuste hostilité contre les travaux épigraphiques de son illustre contemporain.

publie un grand nombre d'inscriptions récemment découvertes, et dont plusieurs sont d'importance capitale.

De 1834 à 1845, M. L. Ross publiait trois fascicules d'inscriptions inédites recueillies dans ses voyages à travers la Grèce continentale et insulaire¹. Après avoir, en 1823, jeté, on peut le dire, les bases d'une science nouvelle dans ses *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, sous la domination des Grecs et Romains, tirées des inscriptions grecques et latines relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et religieux de ce pays*, M. Letronne donnait, en 1833, son ingénieux mémoire sur la *Statue vocale de Memnon, considérée dans ses rapports avec l'Égypte et avec la Grèce*²; en 1842 et en 1848 paraissaient les deux premiers volumes de son *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, véritable chef-d'œuvre de critique pénétrante et féconde. Dans la même période, la *Commission dite de Morée* mettait au jour, avec d'abondants commentaires de M. Philippe Le Bas, quelques centaines d'inscriptions recueillies par l'expédition française en Grèce. Pendant que la France s'associait si honorablement au mouvement d'études provoqué par l'Allemagne, M. Boeckh ajoutait à son grand recueil toute une série d'inscriptions relatives à la marine des Athéniens, récemment découvertes au Pirée, et il en faisait la matière d'un juste volume qui, sous le titre de *Seewesen der Athener* (Berlin, 1840), forme le troisième de sa seconde édition de *l'Économie publique des Athéniens*. Ses prévisions étaient donc largement réalisées : le *Corpus inscriptionum græcarum* avait, par une influence plus ou moins directe, suscité une foule de travaux sur le même sujet, si bien que le zèle même du savant éditeur s'en trouvait comme embarrassé. Aussi, après l'achèvement de son second volume, M. Boeckh, sans cesse distrait par d'autres devoirs académiques et universitaires, entraîné vers d'autres recherches, comme celles qui nous ont valu ses deux volumes sur la métrologie et la chronologie³, voulut se décharger sur un de ses élèves et collaborateurs du soin de continuer l'œuvre épigraphique entreprise sous le patronage de l'Académie de Berlin : ce collaborateur, comme désigné d'avance par l'estime des juges compétents, fut M. J. Franz, qui avait,

¹ 1^{er} fascicule publié à Nauplie, en 1834; 2^e fascicule, à Athènes, en 1842; 3^e et dernier, à Berlin, en 1845. — ² Je ne parle pas de plusieurs mémoires plus spéciaux publiés par M. Letronne, dans le *Journal des Savants*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, dans la *Revue archéologique*, etc. On en trouvera le catalogue complet à la suite de la Notice de M. Walekenaer sur ce savant académicien (1850). — ³ *Metrologische Untersuchungen über Gewichte, Münzfüsse und Masse des Alterthums in ihrem Zusammenhange*. Berlin, 1858, in-8°; *Munetho und die*

en 1841, publié, sous le titre d'*Elementa epigraphicæ Græcæ*, un excellent manuel, marquant même à quelques égards un progrès sur la science telle que la présentent les deux premiers volumes du *Corpus*. C'est ainsi que M. J. Franz donna, de 1845 à 1853, les quatre fascicules composant le tome III^e du *Corpus*, et qui renferment les inscriptions de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe occidentale : long travail dû, presque sans exception à ses soins personnels et dans lequel M. Boeckh n'a eu qu'une très-faible part, constatée d'ailleurs avec un religieux scrupule dans la préface de son continuateur. Le volume se termine par des *Addenda et corrigenda*, qui en forment une portion notable (p. 1051 à 1271), grâce aux publications nombreuses dont l'épigraphie grecque s'était enrichie dans l'intervalle de dix ans environ qui sépare la rédaction du premier et du dernier fascicule de ce volume. Le second tome des *Inscriptions de l'Égypte* par M. Letronne, publié en 1848, avait à lui seul fourni d'importantes additions et corrections dont le *Corpus* devait s'enrichir. Quant à la matière comprise dans les deux premiers volumes, il fallait, en 1853, renoncer à la mettre au courant des publications récentes; les découvertes avaient été trop nombreuses, trop variées, pour qu'il fût possible de les rattacher, comme un simple supplément, aux sections correspondantes du recueil : elles suffisaient à la matière d'un volume. On réservait donc pour le IV^e tome les inscriptions grecques de provenance inconnue, l'ensemble des inscriptions dites *amphoriques*, ou marques de fabrique empreintes sur des milliers de manches provenant des ateliers de Rhodes, de Thasos et de Cnide; les inscriptions céramiques, c'est-à-dire tracées au pinceau sur les vases de l'ancienne Grèce, de la Cyrénaïque et de l'Italie grecque; les inscriptions gravées sur des objets d'art, des pierres précieuses, des ustensiles divers; enfin, les inscriptions chrétiennes. On réservait de même le traité de paléographie, *Commentatio palaeographica*, qu'il était prudent, en effet, de ne pas rédiger avant l'achèvement de l'œuvre, et dont M. Franz avait donné une esquisse en tête de ses *Elementa epigraphicæ Græcæ*. L'habile critique essayait seulement, dans sa préface, un premier classement des marques amphoriques. Il suivait d'ailleurs fidèlement la méthode géographique adoptée, dès l'origine, par l'Académie de Berlin, pour la distribution générale des textes; puis, selon l'exemple donné par M. Boeckh.

Hundssternperiode, ein Beitrag zur Geschichte der Pharaonen. Berlin, 1845, in-8°;
Epigraphisch-chronologische Studien, zweiter Beitrag zur Geschichte der Mondcyclen der Hellenen. Leipzig, 1856, in-8°, etc.

l'ordre des matières et celui des dates dans les inscriptions, comme celles de l'Égypte, qui sont assez nombreuses pour admettre ce classement secondaire. Il s'abstenait de faire reproduire par le dessin les œuvres d'art qui portent des inscriptions, pensant avec raison qu'un recueil épigraphique ne doit pas se confondre avec un livre d'archéologie, et il ne s'écartait de cette réserve que pour quelques monuments d'élite, comme les *Tables Iliques* (n° 6125 et suivants) et la mosaïque dite de Palestrine (n° 6131), dont le dessin est à peu près nécessaire pour comprendre les textes destinés par le graveur ancien à en expliquer les figures.

Un autre usage, constamment suivi par les éditeurs du *Corpus inscriptionum græcarum* et, en général, par les éditeurs allemands de textes épigraphiques, est de publier ces textes sans les accompagner d'une traduction. Pour notre part, nous ne pouvons que blâmer cette réserve trop prudente. Sans doute, le plus grand nombre des inscriptions grecques, ne contenant que des noms propres ou des formules courtes, banales et faciles à comprendre, n'ont pas besoin d'être traduites soit en latin, soit dans la langue de l'éditeur moderne; mais, pour tous les textes de quelque étendue, comme les actes officiels, les contrats de vente, les lettres, les longues formules de dédicaces honorifiques, etc., le lecteur se passe difficilement de ce secours. L'éditeur lui-même, en renouçant à traduire, s'expose à laisser sans explication bien des traits et des passages obscurs. L'école des épigraphistes français, depuis l'abbé Belley et l'abbé Barthélemy jusqu'à M. Letronne et à M. Le Bas, pratique avec raison la méthode contraire. En Grèce, M. Rangabé, dans ses *Antiquités helléniques*, a bien fait de suivre, à cet égard, l'exemple de M. Letronne plutôt que celui de M. Boeckh, et je regrette que M. H. Waddington, le dévoué continuateur des travaux épigraphiques de M. Le Bas, ait reculé devant l'obligation que s'était imposée ce laborieux antiquaire dans les publications épigraphiques que, malheureusement, il a laissées interrompues. Il a pu craindre d'allonger ainsi outre mesure un livre déjà volumineux; qui sait si, au contraire, il ne l'eût pas abrégé? Une traduction fidèle et précise dispense de bien des notes explicatives. En tout cas, elle a l'avantage de mettre facilement au service du lecteur qui n'est pas érudit de profession ce que j'appellerais volontiers la substance utile de ces vieux documents. Le plus simple curieux parcourt avec plaisir les *Antiquités helléniques* et les *Inscriptions de l'Égypte*, sauf à s'arrêter sur les documents qui demandent une étude spéciale et qui méritent cette peine. Le *Corpus inscriptionum græcarum* n'a pas ce genre d'attrait facile qu'on aurait pu

lui assurer sans lui rien ôter de sa sérieuse valeur; la partie épigraphique du *Voyage archéologique* de M. Le Bas ne l'a pas non plus, sauf quelques rares exceptions.

Au reste, même simplifiée par l'omission que je regrette, la tâche des éditeurs du *Corpus* était immense, et à M. Franz non plus il ne fut pas donné d'y mettre la dernière main. Il avait fini le troisième tome et préparé en partie le quatrième, quand une mort prématurée vint le surprendre. L'Académie de Berlin confia sa succession à M. Ernest Curtius, élève du grand Otfried Müller, voyageur, antiquaire et helléniste des mieux préparés à la recueillir¹; mais, appelé bientôt à une chaire dans l'Université de Göttingue, M. Curtius dut renoncer à l'honneur du travail qui lui était confié. M. Ad. Kirchhoff en hérita, sous la condition de hâter l'achèvement du recueil en réduisant le travail au strict nécessaire, pour que l'Académie pût, après un demi-siècle, consacrer la clôture du *Corpus* par la publication des tables si justement et si longtemps attendues. Mais ce vœu même des hauts patrons de l'entreprise n'est pas encore accompli, et, à vrai dire, le quatrième tome de la collection commencée par Boeckh, et continuée par Franz, ne répond pas dignement aux trois précédents. D'abord, M. Kirchhoff, quoique philologue et critique de la meilleure école, n'était pas encore l'épigraphiste qu'il est devenu depuis. Il n'avait pas publié ses excellents mémoires sur quelques chapitres de l'épigraphie athénienne et sur l'histoire de l'alphabet grec, mémoires qui le placent aujourd'hui à côté des maîtres de la science². C'est, à ce qu'il semble, en classant, en complétant, en corrigeant quelquefois les matériaux réunis par Franz pour les inscriptions de provenance incertaine, pour les inscriptions chrétiennes, etc., qu'il s'est formé à l'art difficile dont il s'était jusque-là peu occupé. M. Boeckh, qui vivait encore (il est mort en 1867, à Berlin), s'intéressait toujours à l'œuvre de ses continuateurs et les éclairait au besoin de sa critique et de son vaste savoir. Par un sentiment de modestie qui lui fait honneur, M. Kirchhoff a conservé des manuscrits de Franz tout ce qui pouvait être utilement livré à l'impression, et surtout une très-solide introduction à l'étude des vases peints, considérés au point de vue épigraphique. Pour améliorer les autres chapitres, comme celui des monuments métrologiques et celui

¹ Voir surtout les *Anecdota Delphica*. Berolini, 1843, in-4°, et les *Inscriptiones graecae nuper repertae duodecim*. Berolini, 1843, in-8°. — ² *Ueber die Chronologie der Attischen Volksbeschlüsse für Methone*, 1862; *Bemerkungen zu den Urkunden der Schatzmeister der anderen Götter* (ταυτα των ἄλλων θεων), 1864, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin.

des inscriptions gravées sur pierres précieuses, il s'est aussi adressé aux juges les plus compétents en chaque matière. Forcé de travailler un peu trop vite, il a fait du moins ce que lui permettaient les conditions d'une telle tâche.

Les inscriptions de provenance douteuse et les inscriptions chrétiennes sont la partie du recueil qui laisse le plus à désirer. Cela est naturel pour les premières, parce qu'elles sont comme le résidu d'une immense collection de matériaux inégalement élaborés par la critique, et parce que bien des documents de ce genre restent obscurs ou dénués de tout intérêt tant qu'on n'en connaît pas la provenance. Cela est naturel pour les inscriptions chrétiennes, parce que, réparties sur un espace de dix-sept siècles (on n'a pas craint de descendre jusqu'à la prise de Constantinople), souvent peu instructives pour l'histoire de siècles plus voisins de nous, pour lesquels abondent les témoignages des historiens, conçues souvent et d'assez bonne heure en un fort mauvais langage, écrites par des mains de graveurs très-inhabiles et défigurées par mainte faute d'orthographe, elles offrent à la curiosité des érudits un sujet peu attrayant. Aussi ne s'est-il pas, jusqu'ici, rencontré, comme pour les inscriptions chrétiennes de l'Italie, un De Rossi, et, pour celles de France, un É. Le Blant, qui prit en main la tâche de les ranger et de les interpréter méthodiquement, d'en constituer la science, si je puis ainsi dire. Une soixantaine de ces textes s'étaient même, par erreur, glissés dans les trois premiers tomes du *Corpus*¹, ce qui prouve qu'on n'avait pas alors d'indices bien sûrs pour en déterminer le caractère. M. Kirchhoff n'a donc guère fait plus pour les inscriptions chrétiennes que résumer les travaux antérieurs; c'est de quoi je puis témoigner particulièrement en ce qui concerne les tessons ou *ostraka*, d'origine égyptienne, que j'avais publiés naguère dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions². Il en est de même pour la célèbre inscription métrique d'Autun, l'un des plus anciens aujourd'hui et des plus précieux monuments que nous possédions pour l'histoire de la liturgie chrétienne, et qui, à ce double titre, est devenu, dès sa réapparition, l'objet de travaux approfondis³.

Le quatrième volume du *Corpus inscriptionum graecarum* devait, on l'a vu plus haut, avoir pour compléments un traité spécial de l'écriture grecque épigraphique et des tables. Le traité paléographique, rédigé en

¹ M. Kirchhoff en donne un relevé dans la préface du tome IV du *Corpus* — ² Tome XXI, 1^{re} partie, 1857, morceau qu'on trouvera réimprimé avec quelques améliorations dans mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*. Paris, 1863, in-8°: dans le *Corpus*, n. 9060-9063. — ³ *Corpus*, n. 9890.

langue allemande, a paru en 1864, mais sous le format in-4°, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, et M. Ad. Kirchhoff l'a réimprimé sous le format in-8°, en 1867, avec quelques améliorations, sous le titre d'*Études pour l'histoire de l'alphabet grec*, titre dont la modestie est en même temps fort sensée; car les éléments d'une telle histoire se sont tellement multipliés depuis cinquante ans, et ils se ramifient, si je puis ainsi parler, d'une façon si complexe, en se rattachant à l'histoire générale de l'écriture alphabétique, qu'il y a là, aujourd'hui, toute une science. En 1855, l'Académie des inscriptions proposa sur ce sujet une question qui ne reçut qu'après avoir été plusieurs fois remise au concours une solution satisfaisante, et ce fut un jeune savant français, M. François Lenormant, qui obtint le prix par un mémoire en deux gros volumes, en ce moment sous presse à l'Imprimerie nationale, et dont un extrait seulement a été publié, en 1867, dans la *Revue archéologique*. Les seuls éléments grecs de ce grand problème sont déjà nombreux et variés: il y a la paléographie numismatique, jadis esquissée par l'abbé Barthélemy dans un de ses meilleurs mémoires au *Recueil de l'Académie des inscriptions*¹; il y a la paléographie des manuscrits sur papyrus, sur parchemin et sur papier, qui est le principal et presque l'unique sujet du grand ouvrage de Montfaucon², et que le professeur Constantin Tischendorf, le plus grand connaisseur de l'Europe savante, avec M. Emm. Miller, en fait de manuscrits grecs, se propose de traiter à fond dans un ouvrage où seront résumées toutes les acquisitions de la science depuis cent cinquante ans; enfin, il y a la paléographie des inscriptions, celle que les différents éditeurs du *Corpus inscriptionum graecarum* ont successivement développée, qui s'éclaire aussi par l'étude des formes archaïques de l'alphabet latin³, et que M. Ad. Kirchhoff expose, avec toute la précision désirable, dans son mémoire déjà cité. Aussi, à part quelques additions que réclament des découvertes toutes

¹ Tome XXIV. Tous les Mémoires de Barthélemy insérés dans ce recueil auraient bien mérité d'être réimprimés en un volume, à la suite des Oeuvres diverses de l'auteur. — ² *Parisiis e typographia regia*, 1708. Les *Anecdota sacra et profana*, Lipsiæ, 1861, in-4°, de M. Const. Tischendorf, avec les trente-cinq planches qu'ils renferment, peuvent être considérés comme le spécimen d'une nouvelle Paléographie depuis longtemps promise par ce savant. Le manuel récent de M. W. Wattenbach, *Anleitung zur griechischen Palæographie*, Leipzig, 1867, avec un atlas de douze spécimens paléographiques et un texte explicatif, laisse, sous tous les rapports, beaucoup à désirer. — ³ Voir surtout la partie du *Corpus inscriptionum latinarum* confiée aux soins de M. Fr. Ritschl: *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica ad archetyporum fidem exemplis lithographis representata*. Berolini, 1862, in-folio, avec les *Supplementa*, in-4°, publiés à Bonn en 1862 et années suivantes.

récentes¹, on peut dire que les épigraphistes éditeurs du *Corpus* se trouvent avoir rempli maintenant la promesse faite, dès le début, par M. Boeckh, et depuis si longtemps ajournée.

Il n'en est pas de même pour les tables. Nous n'avons là-dessus, à l'heure qu'il est, aucun renseignement formel, et nos lecteurs comprennent qu'il est fort difficile de s'en procurer dans l'état actuel de nos relations avec l'Allemagne. Du moins, nous croyons savoir que les académiciens berlinois, considérant l'étendue et l'importance des additions et corrections que réclame aujourd'hui l'ensemble du *Corpus* pour être mis au courant de la science, renoncent à en rédiger les tables et songeraient plus volontiers à préparer une nouvelle édition de l'ouvrage : nous regretterions beaucoup une telle décision. Parmi les tables qui sont le complément nécessaire de ces grands recueils de documents il y en a surtout une qu'il eût été nécessaire de publier avec le dernier fascicule d'inscriptions : c'est l'index par ordre alphabétique des lieux auxquels appartiennent les dix mille inscriptions du *Corpus*. On a suivi, pour classer tous ces textes, et l'on a fort bien fait, l'ordre géographique, de manière que chaque inscription se trouve rapportée au lieu où elle a été découverte ; mais, d'abord, pour beaucoup de localités obscures, il faut souvent recourir à quelque dictionnaire de géographie ancienne avant de chercher dans le *Corpus* les inscriptions qu'elles ont fournies au recueil ; telle est, par exemple, la petite ville de Gambrium, en Troade, où l'on n'a retrouvé jusqu'ici qu'une inscription, mais fort précieuse, car c'est un règlement somptuaire sur le deuil². En outre, bon nombre de textes intéressent d'autres villes que celles où on les a trouvés. Par exemple, l'inscription reproduite au n. 5885, sous la rubrique de Rome, appartient, en réalité, à la ville asiatique de Mopsueste. Mais voici une cause plus fréquente de déplacement. Quand une cité grecque décerne des honneurs à quelque citoyen d'une autre ville, le décret, ordinairement gravé en deux ou même en trois exemplaires, a pu se conserver pour nous tantôt dans le municipale d'où émane le décret, tantôt dans la patrie du personnage en l'honneur de qui le décret est porté et qui en avait reçu officiellement une copie sur marbre ; quelquefois aussi, comme pour les traités de paix, chaque partie intéressée possédait un exemplaire authentique de la pièce officielle, et, en outre, un exemplaire en était déposé, pour plus de sûreté encore, dans quelque édifice religieux. C'est ainsi que la ville de Téos, à elle seule, nous a

¹ Voir une addition fournie par M. Kirchhoff lui-même, dans le *Monatsbericht* de l'Académie de Berlin, 1870 p. 51 et suiv. — ² *Corpus*, n. 3562.

conservé, dans ses ruines, une trentaine de décrets consacrant l'immunité ou *asylie* de son sanctuaire de Bacchus, et ces décrets émanent de villes crétoises et d'autres pays plus éloignés encore de la côte ionienne¹; or ils sont tous réunis chez M. Boeckh, comme chez M. Le Bas, qui nous en fournit une transcription plus correcte et plus complète, dans le chapitre des inscriptions téiennes. On voit par là quels inconvénients entraîne la méthode géographique scrupuleusement appliquée. Ces inconvénients seraient corrigés par le moyen d'une table spéciale, qui devait être la première de toutes celles que l'on attend, et qui, fût-elle provisoirement la seule, rendrait beaucoup de services aux amateurs de recherches épigraphiques. L'observation qui précède s'applique également au *Voyage archéologique* de M. Phil. Le Bas, et, à plus forte raison, aux *Antiquités helléniques* de M. Rangabé, sans ôter rien, d'ailleurs, au solide mérite qui les recommande. J'y insiste d'autant plus volontiers que si, en la généralisant, quelque studieux philologue dressait, par ordre alphabétique, une table de toutes les localités anciennes où l'on a retrouvé des inscriptions grecques, avec indication des ouvrages où ces inscriptions ont été publiées, cette table serait, dans l'état actuel de la science, un des plus précieux instruments de travail que l'on pût fournir aux hellénistes et aux historiens.

Une dernière observation nous reste à faire sur l'ensemble des travaux qui ont pour objet les inscriptions grecques : c'est que, pour ces monuments, la critique, grâce à Dieu, ne se voit pas souvent arrêtée, comme pour les inscriptions latines, par le devoir de démasquer des fraudes. La langue et les antiquités grecques sont, en somme, un genre de savoir moins commun que la langue latine et les antiquités romaines. Aussi les faussaires latinistes, en épigraphie, ont-ils été plus nombreux et plus féconds; le grand nombre de leurs fraudes avait même produit, au xviii^e siècle, une réaction de scepticisme, que représente à son plus haut degré l'*Ars critica lapidaria* du célèbre Maffei. Mais que sont les vingt-cinq ou trente inscriptions apocryphes de Michel Fourmont, dont M. Boeckh a victorieusement démontré la fausseté? que sont les rares exemples du même genre épars dans divers recueils², à côté des cen-

¹ *Corpus*, n. 3046 et suivants; Le Bas, *Voyage archéologique*, V, Inscriptions, n. 60 et suivants. On trouvera d'autres exemples de ces déplacements aux n. 3352, 3486, 3508¹ et 5854 du *Corpus*; dans le *Voyage archéologique* de Le Bas, partie II, n. 376, etc. — ² Les origines chrétiennes sont le terrain où s'est peut-être le plus exercée cette malsaine industrie; voir, par exemple, l'inscription de Malte, dont M. Boeckh démontra la fausseté, en 1832, dans un programme de l'Université de Berlin, et qui ne tendait à rien moins qu'à établir, pour ces premiers siècles de

taines et peut-être des milliers d'inscriptions latines dues au génie inventif des antiquaires, surtout des antiquaires italiens du xvi^e siècle? Dans cette partie de son travail comme dans les autres, M. Boeckh s'est montré un véritable maître¹. Non-seulement il a établi avec clarté le fait de fabrication moderne, quand il y avait lieu, mais il en a distingué avec grand soin certain cas où, comme pour la célèbre inscription de Sigée, le faux archaïsme remonte à l'antiquité même². L'antiquité, en effet, a en ses faussaires, ou simplement ses amateurs de textes archaïques, qui composaient et faisaient graver de fausses inscriptions pour orner leurs musées domestiques. Quelquefois aussi il nous est parvenu d'un texte très-ancien une copie lapidaire plus récente³ : en pareil cas, le désaccord de l'écriture avec l'orthographe et la grammaire a pu, mais sans raison, jeter quelque doute sur l'authenticité de l'original. Au reste, quoique ces problèmes délicats s'imposent moins souvent aux éditeurs d'inscriptions grecques qu'aux éditeurs d'inscriptions latines, la tâche des premiers reste encore laborieuse; elle exige de plus les ressources d'un riche savoir et les dons d'une heureuse sagacité.

Après avoir ainsi exposé l'histoire sommaire et apprécié la méthode des principaux recueils d'épigraphie grecque, nous voudrions les considérer successivement à deux principaux points de vue : 1^o celui de la langue et de la littérature, car il y a là aussi d'utiles suppléments à nos connaissances actuelles; 2^o celui des mœurs et des institutions de l'ancienne Grèce.

Un premier caractère, tout extérieur et pourtant digne d'attention, qui signale l'épigraphie grecque comparée à l'épigraphie latine, est

notre ère, l'existence d'une secte pseudo-chrétienne, poussant le communisme jusqu'à la communauté des femmes. — ¹ Franz, *Elementa ep. gr.*, p. 84, en note, l'atteste par cette remarquable observation, que plusieurs des inscriptions de Fourmont, reconnues pour authentiques par Boeckh, ont été, en effet, retrouvées sur les lieux par des voyageurs plus récents; que, pour les autres, la critique de l'habile épigraphiste n'a reçu encore aucun démenti par suite des découvertes récentes. — ² Voir, par exemple, l'inscription en vers élégiaques qu'une fausse tradition attribuait à Hercule, dans l'ouvrage pseudo-aristotélique des *Recits merveilleux*, c. 133 (ou 145, édit. Beckmann), et, pour l'inscription de Sigée, les n. 8 du *Corpus* (avec les *Addenda* du tome I. p. 869) et n. 32 des *Elementa* de Franz. Cf. les n. 456 et 1759 du *Corpus*. — ³ Exemples : dans le *Corpus*, n. 170, 1050, 1051 et 2655. On sait que tel est aussi le caractère de la célèbre inscription latine dite de la colonne rostrale : nous n'en possédons qu'une copie de beaucoup postérieure aux victoires navales de Duilius.

l'extrême simplicité de l'exécution. De bonne heure, les Romains, que l'on n'est pas habitué pourtant à voir précéder les Grecs en tout ce qui tient à l'art et au goût, ont mis une certaine recherche d'élégance dans la gravure de leurs inscriptions, surtout de celles qui décoraient les monuments d'architecture ou la base des statues. Les graveurs¹ grecs se sont assez tard attachés à ce genre d'effet, et en cela ils semblent avoir suivi l'exemple des Romains. Les deux écoles de graveurs, si l'on peut employer ce mot pour un métier si modeste, commencent par de grossiers essais²; leur écriture se régularise peu à peu. Mais, tandis que le graveur latin chercha bientôt à varier les dimensions et la disposition des lettres, le grec, en général et durant toute la période classique, ne songea qu'à la netteté du trait.³ Longtemps il écrivit, comme les bœufs traçant un sillon (*βουστροφιδόν*), alternativement de la droite à la gauche et de la gauche à la droite³; plus longtemps encore il écrivit sans séparer les mots par des intervalles sensibles, et, quand il employa des signes de séparation (ce sont d'ordinaire deux ou trois points en ligne verticale), ces signes n'avaient pas la valeur d'une véritable ponctuation. L'écriture attique pratiquée dès une haute antiquité, et jusque vers le milieu du iv^e siècle avant notre ère, l'usage de graver sur chaque ligne un nombre égal de lettres et de les ranger avec la même rigueur dans le sens vertical que dans le sens horizontal (*στοιχηδόν*)⁴. Cela donne à ces pages lapidaires un aspect fort régulier; mais cela en rend

¹ A vrai dire, le nom spécial de ce métier chez les Grecs et les Romains manque jusqu'ici dans nos lexiques; il manque surtout à notre langue. Ce devait être, en grec, *γλυφεύς*, et en latin, *sculptor*, comme l'indique une inscription bilingue, et, d'ailleurs, fort incorrecte, de Palerme (Orelli. *Inscr. lat.* n. 4222; *Corpus Inscr. græc.* n. 5354. Cf. Letronne, *Inscr. de l'Égypte*, n. 18). Les mots latins *lapicida*, proprement « tailleur de pierres » (quelquefois francisé en *lapicide*), et *marmorarius*, « marbrier » (*μαρμαρῆριος*, *Corpus*, n. 1107), ont un sens trop vague. *Quadratarus*, employé une fois pour « graveur d'inscriptions » par Sidoine Apollinaire (*Epist.* III, 12), n'est guère facile à naturaliser en français. — ² Voir, par exemple, les premiers numéros du *Corpus*, et les inscriptions archaïques de Théra, découvertes par M. de Prokesch, publiées par M. Boeckh dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, en 1836, reproduites avec des observations nouvelles par M. Franz dans ses *Elementa epigraphicæ græcæ*. — ³ L'exemple le plus remarquable de ce genre d'écriture est assurément l'inscription rapportée de Gortyne, en Crète, par M. The non, et qui paraît contenir (car le déchiffrement en est resté jusqu'ici imparfait) un règlement ou une loi sur les successions (*Revue archéologique* de 1863). —

⁴ Exemple dans la belle stèle du musée du Louvre dont l'abbé Barthélemy publia le texte en 1792 (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XLIV) et qui forme un des documents principaux reproduits dans l'*Économie politique des Athéniens* de M. Boeckh.

pour nous la lecture assez pénible, car les mots se trouvent souvent coupés, à la fin des lignes, de la façon la plus bizarre et sans aucun souci de leur organisme grammatical. On s'étonne que des pièces constituant de véritables affiches, destinées à être lues par tous les passants¹, le fussent assez facilement pour qu'on se soit avisé si tard d'y introduire les divisions et les distinctions qui nous semblent aujourd'hui si nécessaires. L'habitude, apparemment, rendait les Athéniens peu sensibles à cet étrange défaut. C'est aux Romains que nous devons surtout l'exemple d'une meilleure méthode : on peut s'en convaincre en comparant, parmi les chefs-d'œuvre de l'imprimerie des Aldes, les textes latins et les textes grecs, et surtout la forme des majuscules dans chacune de ces deux séries. Il est facile d'y reconnaître l'heureuse et prédominante influence d'une imitation des beaux types de l'épigraphie latine.

L'alphabet ou plutôt les alphabets employés par les graveurs d'inscriptions grecques offrent le sujet d'études et d'observations plus intéressantes encore. Je dis *les alphabets*, car ce pluriel résume le progrès considérable que nous avons fait depuis un demi-siècle dans la connaissance des écritures grecques. De même que l'idiome primitif des Hellènes s'est diversifié selon les divisions mêmes de ce petit peuple sur les parties du sol asiatique ou du sol européen auxquelles il a donné son nom; de même, l'alphabet dit *cadméen* ou l'alphabet sémitique primitif, répandu par les Phéniciens sur toutes les côtes de la Méditerranée, y a pris des formes et des développements si divers, que, sans compter les variétés latine, osque, ombrienne, étrusque et ibérienne, on trouve dans la Grèce seulement, plus de vingt alphabets différant entre eux, avec un fonds commun, par le nombre et la figure des caractères, ce qui donne aux inscriptions doriennes, attiques, éoliennes, etc., autant de physionomies particulières, images assez fidèles de la diversité des dialectes parlés par les divers membres de la famille hellénique; indices souvent obscurs, il est vrai, mais toujours précieux, de la diversité de prononciation que devait offrir, selon les pays, ce riche et harmonieux langage. On voit ainsi les Grecs s'essayer à noter de leur mieux par l'écriture les nuances locales et les changements successifs de l'harmonie dont ils étaient si fiers, qu'ils allaient jusqu'à vouloir montrer, dans leurs

¹ La recommandation « de placer les stèles dans le lieu le plus en vue, » *σθησαι ἐν ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ*, est fréquente à la fin des actes officiels. (Voy. Franz, *Elementa ep. gr.* p. 315.) Au reste, il est juste d'observer que, même chez nous, les personnes illettrées réunissent volontiers, soit en lisant, soit en écrivant, les mots que la grammaire nous enseigne à séparer.

écoles, que leur langue était réellement celle des dieux de l'Olympe¹. On voit, en même temps, combien est vaine la tentative, si souvent répétée jusqu'à nos jours, de retrouver la vraie prononciation du grec ancien, quand il y a eu dans l'antiquité tant de façons de prononcer le grec, tant de façons de l'écrire. Comment se fait-il, par exemple, que, avant l'introduction du Ψ, les Attiques représentent toujours par ΦΣ, jamais par ΠΣ ou par ΒΣ, le son double de cette lettre? que ΒΣ ne se soit, jusqu'ici, rencontré sur aucun texte; que ΠΣ ne se trouve que sur des textes d'origine dorienne? Quel était au juste le son de l'aspiration éolienne appelée *digamma*, F, et celui de l'aspiration plus forte H, qui répond à l'esprit rude de notre orthographe usuelle? Quand et comment s'est effacé, dans l'usage, le son de l'iota que nous disons *souscrit*, que les Grecs *adscrivaient* régulièrement jusqu'aux temps voisins de l'ère chrétienne, et qu'ils finirent par négliger absolument dans leur écriture épigraphique? Voilà bien des problèmes délicats, pour lesquels l'épigraphie apporte des éléments de solution nouveaux, sinon toujours décisifs; et ces éléments n'intéressent pas seulement la grammaire grecque, mais encore la grammaire comparée des langues indo-européennes. Si l'orthographe archaïque des Grecs et des Romains, si, en général, les alphabets divers employés chez les peuples Aryens eussent été mieux connus de Fr. Bopp quand il écrivait sa *Grammaire comparative* des idiomes de cette famille, nul doute que ses fines analyses de phonétique n'y eussent gagné un surcroît de précision et de rigueur que les disciples de ce maître ont seuls pu atteindre, grâce aux travaux des épigraphistes et des paléographes.

Nous avons tenu à montrer l'étroite comexité de ces divers problèmes et l'appui que se prêtent aujourd'hui des études trop longtemps isolées l'une de l'autre : un durable honneur s'attachera certainement au nom de M. Boeckh, pour avoir, en fidèle continuateur de Fr. A. Wolf, compris l'antiquité comme un large ensemble de faits et de doctrines dont les parties sont vraiment inséparables et doivent s'éclairer mutuellement. A vrai dire, c'est là l'esprit même de l'ancienne critique française, si bien représenté dès le xviii^e siècle par l'érudit dans l'Académie des inscriptions : nous pouvons rendre cet hommage à notre pays sans faire tort aux travaux de nos voisins.

¹ On en a le témoignage formel dans une page du traité de Philodème *Περί της των Σεών εὐστολοχουμένης διαγωγῆς*. col. 14, au tome VI des *Volumina herculanensia*. — ² Franz, *Elementa ep. gr.* p. 19-21, et 127. Cf. *Corpus*, n. 3740, et le nom Ξειροκλῆς écrit ΚΣΕΝΟΚΛΕΣ sur un vase de la Collection Durand, n. 67.

Si des alphabets nous passons aux dialectes, l'importance des grands recueils d'épigraphie ne nous paraîtra pas moins considérable.

Les documents littéraires ne nous font bien connaître que trois dialectes : le dorien, l'ionien et l'attique; encore, des deux premiers ne nous font-ils connaître qu'une forme tout artificielle, la forme qu'avait adoptée et perfectionnée telle ou telle école d'écrivains. Par exemple, le dorien de Pindare est propre surtout à la poésie patriotique et religieuse, et c'est à ce titre qu'on le retrouve peu modifié dans les chœurs des tragiques d'Athènes. L'ionien d'Hérodote est, sauf une ou deux exceptions, la langue de tous les *logographes*, c'est-à-dire de la plus ancienne école des historiens grecs. Un peu plus rapproché du dialecte attique, dans les écrits qui portent le nom d'Hippocrate, il est, là aussi, et il reste longtemps le dialecte préféré des médecins. Les grammairiens grecs qui ont traité des dialectes, ceux, du moins, dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, ne connaissent guère que les formes littéraires de l'hellénisme, et ils tiennent volontiers pour primitive cette commode répartition des dialectes de la langue en trois ou quatre variétés qui répondent au partage du sol grec entre les trois fils d'Hellen, les fabuleux Ion, Dorus et Éolus (le dialecte attique n'étant qu'une forme secondaire de l'ionien). C'est à peine s'ils nous signalent, dans Épicharme, un dorien particulier à la Sicile; dans Corinne, un éolien particulier à la Béotie et fort différent de celui qu'employait Sappho à Lesbos. Les inscriptions seules nous font voir combien de dialectes obscurs vivaient, à côté des dialectes littéraires, dans une région inférieure de l'hellénisme. Au commencement de ce siècle, un savant grec, Kodrikas, retrouvait encore sur le sol de sa patrie treize principales variétés dialectiques¹. L'ancienne Grèce en avait sans doute un plus grand nombre : deux sections du *Corpus* nous le font surtout comprendre, celles qui réunissent les inscriptions *éoliennes* de la Béotie et les inscriptions *doriennes* de la Crète. D'abord l'éolisme des Béotiens, celui que Corinne employait dans ses vers, n'est point du tout le dorien de Pindare : ce dernier poète ne chantait donc pas en sa propre langue les dieux et les héros, pas plus qu'Hérodote n'écrivait le dorien, dialecte usuel de sa patrie, Halicarnasse; chacun d'eux s'était librement choisi, avait librement enrichi un langage approprié aux sujets qu'il voulait traiter. Le recueil des inscriptions béotiennes, complété, amélioré bientôt par la diligence de M. Keil², nous permet aujourd'hui de mieux

¹ *Observations sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne*. Paris, an XII, in-8°. — ² *Sylloge inscriptionum Bœoticarum*. Lipsiæ, 1847, in-4°.

saisir dans leur ensemble et dans leur diversité les dialectes réunis sous le nom commun d'*éolien*. De même en Crète, dans la Crète « aux cent villes, » celui de tous les pays grecs où régna, on pourrait presque dire où sévit le plus l'étroit patriotisme des petits municipaux, les dialectes, quoique tous doriens, reflètent, en quelque mesure, ces divisions municipales. Les inscriptions seules ont permis à M. Boeckh de traiter spécialement du dialecte ou des dialectes crétois. Si, après ses Introductions à ces deux parties du Recueil, on étudie les deux traités de M. H. L. Ahrens, *De dialecto aeolica* (1839) et *De dialecto dorica* (1845), on a l'idée d'un bien grand progrès accompli dans ces études par les travaux des épigraphistes ¹ et qu'à certainement accéléré mainte découverte postérieure à cette dernière date.

Quelques exemples particuliers le font mieux ressortir encore.

L'inscription éolo-dorienne d'Olympie, contenant un traité entre Elis et Hérée ², les traités plus étendus entre Oëanthéa et Chaléion, entre la Loeride Hypocnémidienne et Naupacte ³, qui ont été retrouvés plus récemment, l'inscription crétoise de Gortyne que je rappelais plus haut, l'inscription argolique communiquée en 1860 par M. Rangabé à l'Académie des inscriptions ⁴, confirmant le témoignage des rares textes béotiens et mégariens contenus dans les comédies d'Aristophane, font voir à quelles profondes dissemblances allait la diversité des dialectes : elle allait parfois jusqu'à rendre pour nous presque méconnaissable. À première vue, le caractère hellénique d'un texte que l'analyse grammaticale rattache pourtant, avec peine, mais avec sûreté, à sa vraie famille. Or ce phénomène se présente encore dans le grec moderne. Il y a dans la Morée un obscur dialecte, le tzaconien, que des conditions particulières semblaient devoir protéger plus qu'aucun autre contre les altérations qui viennent du dehors, et pourtant un texte en tzaconien paraît, tout d'abord, étranger au fond de la langue hellénique : on dirait quelque patois vraiment barbare. Mais, à force de patience, on a pu

¹ Il est regrettable que nous n'ayons pas les mêmes ressources pour le dialecte ionien. Malheureusement nous avons peu d'inscriptions des villes ioniennes où le dialecte local ne se confonde pas déjà plus ou moins avec le dialecte attique. — ² Boissonade, dans le *Classical journal*, XX, p. 285; *Corpus*, n. 11; Franz, *Elementa ep. gr.* n. 24. — ³ Le premier publié en 1854, le second, en 1869, tous deux par un savant grec M. J. N. Oëconomides, qui a déjà mis un zèle fort méritoire à en éclaircir les principales difficultés. Le premier a été, depuis, l'objet d'un travail important de M. Ross (Leipzig, 1854); le second, de quelques observations utiles de M. G. Curtius, *Studien zur griechischen and lateinischen Grammatik*, t. II, p. II, p. 440 et suiv. — ⁴ Tome VI des Mémoires présentés par divers savants étrangers (1865).

ressaisir, au moins sur les points principaux, le fil qui le relie à cette antique origine¹. C'est donc sur le sol même d'un si petit canton que le dialecte de ses habitants s'est transformé par une sorte de végétation séculaire, et qu'il s'est de plus en plus éloigné des dialectes voisins. L'histoire des langues néo-latines nous présente des exemples analogues, et ces analogies relèvent singulièrement la valeur des observations recueillies dans ces derniers temps sur les dialectes grecs.

En général, et pour toutes les parties comme pour tous les âges de la langue grecque, l'épigraphie a fourni, et peut fournir encore aux lexicques des additions nombreuses et variées : tantôt c'est un dérivé qui vient s'ajouter au mot simple jusqu'ici seul connu; tantôt c'est une forme grammaticalement intermédiaire entre deux autres, que l'on pouvait admettre par conjecture, mais que l'on aime à voir attestée par un exemple authentique. Quelquefois un mot fourni par les anciens lexicques, mais dont la leçon était douteuse, se trouve confirmé ainsi par l'autorité des marbres. Certaines séries de mots, comme ceux qui expriment des fonctions publiques, s'augmentent d'une foule de synonymes dont chacun représente une nuance particulière ou un caractère nouveau pour nous de l'idée principale².

Ces observations d'ailleurs (le moment m'est opportun pour le remarquer) doivent surtout leur importance à l'exacte leçon des textes, et les méthodes, à cet égard, se sont fort perfectionnées. Chose étrange et pourtant vraie, il n'y a guère plus de trente ans que l'on a songé à relever les textes épigraphiques au moyen d'empreintes prises sur l'original avec du papier mouillé : ce procédé si simple, d'une pratique presque toujours sûre, permet de constater avec la dernière précision l'état du texte, les degrés de mutilation, les fautes de la gravure primitive (car les graveurs, eux aussi, sont des copistes, et, comme tels, sujets à l'erreur), et devant les étranges nouveautés que certains monuments nous apportent, il est le seul moyen qui, surtout pour un voyageur, unisse à la sûreté du relèvement une honnête promptitude. Quand les marbres sont à notre disposition, le long des murs d'un musée, un antiquaire habile et attentif les peut relever et collationner sans peine et sans beaucoup de chances d'erreur : les récents catalogues de nos musées européens³ nous ont, en cela, rendu de grands services par la diligence

¹ C'est le sujet d'une thèse fort ingénieuse du regretté G. Deville, ancien membre de l'École française d'Athènes, mort à Paris en 1860. — ² Nous avons étudié spécialement une de ces séries de mots dans un mémoire lu, en 1870, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et inséré aux *Comptes rendus* de ses séances, août 1870. — ³ Voir, entre autres, les catalogues de la collection épigraphique de Leyde par

des conservateurs de ces trésors. Mais autre et bien plus difficile est la tâche des voyageurs comme Ph. Le Bas, comme MM. Foucart et Wescher, comme M. Waddington, comme M. Emm. Miller, qui avaient à copier par centaines, quelquefois par milliers, des textes épigraphiques, à travers les fatigues et quelquefois les périls d'une exploration dans des pays pestilentiels, parmi des populations demi-barbares¹.

Athènes, qui est, à elle seule, comme un musée central des antiquités grecques, regorge (ce n'est pas trop dire) d'inscriptions qu'elle ne sait plus où abriter, où ranger, tant elles abondent chaque jour par le progrès de fouilles heureuses : ces inscriptions, toujours soumises à l'examen attentif des hellénistes, nous aident à fixer avec précision l'orthographe du dialecte attique selon ses différents âges², l'altération considérable qu'il subit dès les temps macédoniens, les progrès de ce dialecte sans couleur et sans élégance que depuis ce temps, surtout depuis l'invasion romaine en Grèce, on a désigné sous le nom de *dialecte commun*, et dont la littérature grecque nous offre un exemple dans la grécité de l'historien Polybe, comme déjà l'avait bien vu notre vieil érudit Claude Saumaise³. Un autre degré d'altération se marque par l'intrusion de nombreux mots latins, en particulier dans le style administratif et officiel : *πάτρων*, au génitif *πάτρωνος*, grâce à l'identité de sa racine avec celle du latin *patronus*, est un des premiers de ces intrus (*Corpus*, n. 1878, 2215, 3609, 3622, etc.), que suivront bientôt d'autres; *κουράτωρ* (*Corpus*, n. 3577, 5898, etc.), *curator*; *τίτλος* (*Corpus*, n. 3998; Ross, n. 316), *titulus*; *κῆσος* (*Corpus*, n. 3751), *census*; *ἄκτα* (*Corpus*, n. 2927), *acta*, et ses dérivés *ἀκτουάριος* (n. 4004) ou *ἀκτουάρις* (Le Bas, *Voyage arch.* V, n. 2057); puis, ce qui altérerait plus gravement l'hellénisme, des dérivés comme *πατρωνεύω* (*Corpus*, n. 1695), *κουρατορεύω* (*Corpus*, n. 2930 et 5884); des composés hybrides comme *ὑροπραϊτίσιτος*, « le préposé à la garde des frontières » (*Corpus*, n. 1086. Cf. Le Bas, V, n. 1202, qui nous offre un exemple de *πραϊτίσιτος*, *præpositus*), et tant d'autres qu'il est inutile d'énumérer ici. Au premier

M. Janssen (1842, in-4°); des inscriptions grecques du Louvre par M. Froelmer (1865, in-12); du Musée de Toulouse par M. Roschach (1868, in-8°). — ¹ Comme témoignage des nombreuses difficultés que font naître les mauvaises copies acceptées et corrigées sans contrôle, voir les notes de M. Waddington sur le recueil de Bailie, *Inscriptions de Le Bas*, V, n. 1300, 1311, 1316, 1320, 1340, 1371, 1383, 1421. — ² Le premier essai méthodique en ce genre me paraît être celui de M. N. Wecklein, *Cura epigraphica ad grammaticam grecam et poetus scenicas pertinentes*. Lipsiæ, 1869, in-8°. — ³ Dans sa pédantesque, mais très-savante controverse avec Heinsius et Schook : *De lingua Hellenistica* (voy. surtout livre II, c. 1), et

siècle de notre ère, Quintilien¹ signale ces emprunts du grec à la langue latine; il serait intéressant d'en étudier, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le caractère grammatical, et d'en suivre, siècle par siècle, le rapide accroissement².

Le rapprochement du grec et du latin nous conduit à signaler les inscriptions bilingues, qui sont en assez grand nombre dans nos recueils (par exemple, *Corpus*, n. 4452, 5408, 5474, 5495, 5649, 5705, etc.). Quelquefois le grec y sert à interpréter un texte conçu en une langue moins connue, comme c'est le cas pour certaines inscriptions de la Syrie et pour le monument gréco-phénicien de Malte (*Corpus*, n. 5753). Mais, en dehors même de ce cas, malheureusement assez rare, la seule juxtaposition des langues grecque et latine, dans les pays où elle est fréquente, montre assez bien en quelles relations y vivaient les deux races hellénique et romaine. Enfin la proportion des inscriptions grecques par rapport aux latines en Gaule, en Espagne, en Germanie, nous sert à déterminer avec une certaine exactitude en quelle faible mesure l'action de l'hellénisme avait pénétré dans ces divers pays.

A un autre point de vue, plus spécialement littéraire, les inscriptions attiques nous intéressent par comparaison avec celles des îles de l'archipel et du continent asiatique. Au temps de Périclès et de Philippe, elles se distinguent par une sévère sobriété d'expression, et quelque chose de ce mérite se perpétue jusqu'au siècle des Ptolémées et de la domination romaine. Mais alors le goût de l'emphase, l'abondance stérile et déclamatoire du style, ce qu'on signalait dans l'antiquité, ce que Cicéron et Quintilien blâment si souvent sous le nom de goût *asiatique*, se répand dans les actes nombreux des autorités municipales. Athènes elle-même se laisse atteindre par cette corruption, contre laquelle proteste l'*atticisme* toujours défendu avec plus ou moins de succès, en théorie par les grammairiens puristes, comme Phrynichus; en pratique, par quelques écrivains et quelques esprits délicats, comme Lucien. Les pages con-

Fusus lingue hellenisticæ. 1643. — ¹ *Inst. orat.* I, 5, § 58 : « Confessis quoque grecis utimur verbis, ubi nostra desunt, sicut illi a nobis nonnunquam mutuuntur. » Cf. une observation piquante que fait, en sens inverse, Lucien, dans son petit traité *De la manière d'écrire l'histoire*, ch. xv. — ² Le premier, que je sache, un Grec érudit, M. E. Sophoclis, a essayé un recensement chronologique des inscriptions grecques, à ce point de vue particulier de l'histoire de la langue, dans son *Introduction*, en anglais, à un glossaire de la basse grécité inséré au tome VIII (1860), nouvelle série, des Mémoires de l'Académie américaine de Cambridge et Boston. La méthodique et utile compilation de Wannowski, *Antiquitates romane e grecis fontibus explicatæ* (Königsberg, 1846), aurait pu s'enrichir beaucoup par le dépouillement des recueils épigraphiques.

servés sur les marbres de la Grèce insulaire sont aujourd'hui presque les seuls documents authentiques à l'aide desquels nous puissions apprécier les défauts de l'école d'Asie et les reproches que lui prodiguent les critiques fidèles aux traditions classiques du langage et de l'éloquence¹.

La poésie a également sa place, et une place considérable, sur les marbres de l'ancienne Grèce. L'épigramme, *ἐπίγραμμα*, ou texte en vers gravé sur la pierre d'un monument (car c'est le sens primitif et général de ce mot dans l'antiquité) semble même une des formes les plus anciennes de l'*ἐπιγραφή*. On trouve de simples vers, puis des distiques parmi les monuments archaïques que, par une juste exception à la méthode géographique, M. Boeckh a réunis dans la première section de son recueil. Ces petites compositions, d'une simplicité d'abord un peu rude, s'étendent avec le temps à plusieurs distiques, sans dégénérer jusqu'à une abondance inconciliable avec les conditions mêmes de la gravure monumentale, au moins dans les siècles antérieurs à l'ère chrétienne. Grâce à l'heureuse souplesse de la langue grecque, le poète épigrammatique excelle à exprimer en peu de mots, quelquefois avec un merveilleux relief, tantôt l'idée d'une dédicace ou profane ou religieuse, tantôt les sentiments d'un adieu funèbre. Aussi les Grecs ont-ils en de bonne heure la vanité bien naturelle de rassembler en des recueils spéciaux ces petits chefs-d'œuvre de leur poésie lapidaire², et ils forment deux ou trois chapitres de cette *Anthologie grecque* qui fait aujourd'hui le charme de tant d'esprits délicats. Déjà les éditions modernes de l'*Anthologie* se sont enrichies de 400 pièces environ par le dépouillement des recueils épigraphiques. L'édition Boissonade, dont nous attendons avec impatience le second volume, confié aux soins de M. Delzons, pourra certainement doubler le nombre de ces morceaux. Toutes les variétés de la force, de la grâce et de l'élégance, s'y déploient avec une merveilleuse richesse; et plusieurs écrivains illustres, comme Simonide³, comptent parmi leurs meilleurs titres à l'admiration de la

Voir, entre autres exemples de cette verbeuse éloquence, dans le *Corpus*, les n. 2547 (à Syros), 2835 (à Ténos, en l'honneur d'un citoyen romain nommé Autidius Bassus). — ² M. Franz réunit les titres de plusieurs ouvrages de ce genre, aujourd'hui perdus, dans le c. II de son Introduction aux *Elementa epigraphicæ græcæ*. — ³ Exemples dans le *Corpus* n. 150 et 1051. Cf. *Anthol. Pal.* VII, 251, et les fragments 84 et 95 de Simonide dans les *Poeta lyrici* de Bergk. Les auteurs anciens (comme Pausanias, I, XLIII, § 2, et I, XXIX, § 9 et 10) ont souvent ou cité ou transcrit de telles inscriptions (Cf. le *Corpus*, n. 165 et 171), dont sur les marbres nous n'avons pas toujours les textes originaux, mais de simples copies, comme l'inscription en l'honneur d'Orrippus ou Orsippus de Mégare. *Corpus*, n. 1050; cf.

postérité quelques épigrammes gravées sur des monuments publics ou particuliers, en souvenir d'événements contemporains. Là aussi on peut, d'un siècle à l'autre, suivre les progrès et la décadence du goût. L'affectation et la mignardise pénètrent peu à peu dans les inscriptions métriques funéraires, comme l'emphase et la banalité des éloges dans les dédicaces et dans les épitaphes en prose. C'est un nouveau parallélisme, digne d'être noté, entre la littérature des marbres et celle des livres : des deux côtés on constate les mêmes phases de progrès et de décadence, depuis l'exquise perfection des modèles classiques jusqu'aux centons d'une versification incorrecte, en un langage demi-barbare. Deux excellents manuels, l'un de M. Welcker¹, l'autre de M. Meineke², offrent aux amateurs le plus heureux choix de pièces de ce genre, qui sont presque toutes, soit directement, soit indirectement, d'origine épigraphique.

Une autre classe d'inscriptions importantes pour l'histoire littéraire est celle qui renferme des *διδασκαλίαι*, listes ou programmes de représentations dramatiques; les catalogues *agonistiques*, ou des concours publics pour les divers exercices de l'esprit, comme il y en avait pour ceux du corps; enfin les dédicaces ou épitaphes de personnages célèbres par leurs écrits.

Les fragments de *didascalies* anciennes conservés sur les marbres sont malheureusement rares; mais ce qui en reste est plein pour nous de renseignements précieux sur les concours de comédie chez les Athéniens. Tels sont les textes qui figurent sous les nos 229, 230 et 231 du *Corpus*, où l'on relève les titres et les dates de plusieurs comédies perdues, appartenant à diverses périodes du drame comique, et où l'on constate le changement introduit, durant la période de la comédie *moyenne* et de la comédie *nouvelle*, dans ce que les anciens appelaient la *chorégie*, c'est-à-dire, dans ce que nous pouvons appeler l'économie des représentations : tandis que, du temps d'Aristophane, trois concurrents seulement étaient admis à faire représenter leurs pièces dans une même fête de Bacchus, plus tard, les pièces diminuant d'étendue, on en admit jusqu'à cinq à la fois. Les causes et les conséquences de ce changement seraient trop longues à développer ici.

Pausanias, I, XLIV, § 1. — ¹ *Sylloge epigrammatum*, ed. 2^a. Bonnæ, 1828, in-8°. L'auteur de ce recueil ne craint pas de descendre, dans ses choix, jusqu'aux temps de la basse grécité. M. Orelli a aussi donné un choix de ces épigrammes à la suite de l'utile recueil intitulé *Delectus poetarum latinorum* (2^e édition. Zurich, 1833, in-8°). — ² *Delectus poetarum Anthologie græcæ, cum adnotatione critica*. Berolini, 1842, in-8°.

Les inscriptions agonistiques de la Béotie, au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne¹, nous offrent une remarquable variété de concours pour la musique, pour la poésie, et même pour la prose; celles de l'Asie Mineure sont peut-être plus remarquables encore à cet égard: à Teos, par exemple, sous le n. 3088 du *Corpus*, on trouve des concours de *calligraphie*, de *lecture*², de *peinture*, de *poésie mélique* et de *rhythmique*. Les solennités littéraires ne sont pas moins variées à Aphrodisias, en Carie, et dans la ville ionienne de Smyrne³: cela nous fait apprécier la vive activité, la noble émulation des esprits, même dans certaines régions qui, comme la Béotie, passaient pour assez peu favorisées des Muses; cela éclaire ainsi d'un jour nouveau quelques phases de l'hellénisme antique.

Il y a, en ce genre, toute une série de textes qui, complétant les trop rares témoignages des écrivains, permettent de retracer l'organisation et presque l'histoire des corporations d'acteurs ou *artistes dionysiaques*, depuis le temps de Démosthène jusqu'à la chute de l'empire romain. Nous possédons, au Musée du Louvre, une de ces inscriptions⁴, autour de laquelle beaucoup d'autres, dans le *Corpus*, viennent se grouper⁵; elles ont fourni déjà le sujet de plusieurs dissertations⁶, qui sont loin encore d'avoir épuisé l'étude d'un si important chapitre des antiquités grecques.

Parmi les dédicaces ou épitaphes que doit relever l'histoire littéraire ou distinguer d'abord celles qui concernent des personnages déjà connus, par exemple, Plutarque et ses descendants⁷, Hérode Atticus et sa famille⁸. Ce dernier surtout, opulent et vaniteux, avait multiplié si bien les inscriptions monumentales, que ce qui en reste aujourd'hui a pu récemment fournir à l'un des jeunes antiquaires de l'École française d'Athènes, M. Vidal Lablache, la matière d'un assez long mémoire

¹ *Corpus*, n. 1584-1585. — ² *Ἀνάγνωσις*, ce que l'on retrouve aussi dans une inscription de Chios, au *Corpus*, n. 2214. — ³ *Corpus*, n. 2758 et 3208. Cf. 2889, 2089, 3148 (où je remarque des *ὑμῳδοί*), et 3201 (où figurent, chose plus notable encore, des *ὑμῳδοί τῆς γερουσίας*), 2715, etc. — ⁴ Fac-simile dans l'ouvrage de Clarac, *Inscriptions du Musée du Louvre*, planche xxxiv; texte courant, traduction française, avec notes dans le Catalogue de Frœhner, n. 67. — ⁵ N. 3068-3071. Cf. 3046, et surtout 2448, le Testament d'Épictète. — ⁶ Grysar, *De Græcorum tragædiæ circa tempora Demosthenis* (Colonie, 1830, in-4°). Egger, *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* (Paris, 1863, in-8°), p. 409. — ⁷ *Corpus*, n. 1627, 1628, 1713. Cf. n. 380, inscription honorifique de l'historien Herennius Dexippus, dont nous avons encore des écrits. — ⁸ *Corpus*, n. 989-994. Cf. 355, 382, 383, 3189, 3579, 6280 et suiv. etc. Des découvertes récentes ont beaucoup enrichi cette série de textes.

Mais beaucoup de personnages, qui ont dû jadis avoir un grand rôle dans les lettres et dans la science, ne nous sont aujourd'hui connus que par des témoignages lapidaires. Tel est le médecin Hermogène, fils de Charidémus, qui, vers le n° siècle de l'ère chrétienne, paraît avoir justifié la théorie de Galien sur l'alliance de la médecine avec l'érudition ou même avec la philosophie¹; car, ayant vécu soixante-dix-sept ans, il avait écrit un nombre égal de livres, parmi lesquels son épitaphe², quoique mutilée, cite encore les titres suivants : sur Smyrne, sur la Science ou la Sagesse d'Homère et sur la patrie de ce poète; sur la fondation des villes d'Asie, d'Europe et des Iles; des Stadiasmes (ou livres de poste) à l'usage des voyageurs en Asie et en Europe; un traité des Stratagèmes, des Listes chronologiques de personnages (sans doute de personnages célèbres dans les lettres) romains et smyrnéens. En général, la profession des médecins est souvent célébrée³, souvent mentionnée avec plus ou moins de détail sur les marbres⁴. Parmi ces mentions j'en signalerai encore une comme justement notable⁵, c'est le résumé d'un décret du Sénat et du peuple de Rhodiapolis, en Asie-Mineure, décret qui comble de toutes sortes d'honneurs un médecin illustre, officiellement proclamé l'Homère de la poésie médicale (*ὄν ἀνέγραψαν ἰατρικῶν ποιημάτων Ὀμηρον εἶναι*), que d'autres villes, Alexandrie, Rhodes, Athènes, et, dans cette dernière ville, l'Aréopage et la Société, comme nous dirions aujourd'hui, des philosophes épicuriens (*οἱ Ἀθηνησιν Ἐπικούρειοι φιλόσοφοι*) avaient comblé des distinctions les plus flatteuses⁶. Il était riche autant qu'érudit, et, entre autres générosités, il avait fait don de ses écrits en prose et en vers (*συγγράμματα καὶ ποιήματα*) aux diverses bibliothèques des villes qui lui témoignent ici de leur reconnaissance. De semblables traits de mœurs, notamment en ce qui concerne les bibliothèques⁷, ne sont pas rares sur les monuments. Durant

¹ *Ὅτι ἀριστὸς ἰατρὸς καὶ φιλόσοφος*. Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. V, p. 400, ed. Harles. — ² *Corpus*, n. 3311. Cf. *Journal des Savants* de 1716; *Mémoires de Trévoux* de 1715; *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. IV, p. 665. — ³ Métrodore, comme médecin d'un roi de Syrie, *Corpus*, n. 3596 (à *Ilion novum*); Artorius, comme médecin d'Auguste. *Corpus*, n. 367 (à Athènes), 2385 (à Délos), 3285 (à Smyrne); etc. Le médecin mentionné n. 6197 était un ami du poète latin Perse. — ⁴ *Corpus*, n. 367, 380, 1778, 1963, 6672, 6683, 6696, 6738, 6748, 6750, etc. Cf. Vilhoison, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLVII, p. 290. — ⁵ *Corpus*, n. 4315^a et dans Le Bas, *Voyage archéol.*, Inscr. V, n. 1336, ou le continuateur de Le Bas, M. H. Waddington n'a eu que peu à ajouter à l'excellent commentaire de Franz sur ce document. — ⁶ Cf. Le Bas, V, n. 1206, et la note de M. Waddington sur les souvenirs de Platon et des platoniciens conservés par les inscriptions. — ⁷ *Ephéméride archéol.* n. 4041; Le Bas, II, n. 845; V, n. 1618.

le siècle des Antonins on trouve, entre autres, maints témoignages de l'estime ou plutôt de l'admiration prodiguée alors aux hommes de lettres, surtout aux sophistes¹, à cette classe d'écrivains et de professeurs souvent futiles, mais honnêtes, en général, qui perpétuaient parmi leurs contemporains la tradition du beau langage et le goût des nobles plaisirs de l'esprit. Tel est, au premier rang, près d'Hérode Atticus, le rhéteur Ælius Aristide, de Smyrne, dont nous possédons les ouvrages, et dont la biographie vient d'être, à deux reprises, éclairée d'un jour nouveau par les inscriptions, d'abord dans le Recueil de M. Letronne², puis dans un mémoire spécial de notre confrère M. H. Waddington, si profond connaisseur en tout ce qui touche les antiquités grecques de l'Asie³.

Les inscriptions d'ailleurs nous ont peut-être conservé d'autres souvenirs du talent plus ou moins classique de ces sophistes. On sait que beaucoup d'entre eux ont exercé auprès des rois grecs, des empereurs romains, probablement aussi auprès des villes dont ils étaient les orateurs officiels, la fonction de secrétaire⁴. Or les marbres antiques nous ont transmis, quelquefois intacts, des pièces de chancellerie, qui doivent être de la main de quelque rhéteur *épistolographe*, et qui, par là même, acquièrent pour nous un surcroît d'intérêt. Sans pouvoir ni vouloir m'y arrêter en détail, j'en indiquerai au moins un certain nombre, pour montrer que ces morceaux forment vraiment une des richesses acquises à l'histoire littéraire par l'épigraphie, et qu'ils mériteraient, avec les documents du même genre conservés sur des papyrus égyptiens, d'être joints au prochain recueil que l'on publiera des *Épistolographes grecs*.

Lettre du roi Lysimaque aux Samiens, *Corpus*, n. 2254.

Lettre du roi Seleucus II aux Milésiens, *Corpus*, n. 2852.

Lettre des Allariotes aux Pariens, avec copie d'un décret municipal, *Corpus*, n. 2557:

Lettre des habitants milésiens d'Amorgos à la veuve d'un de leurs protecteurs, *Corpus*, n. 2264^b, cf. 2775^a et 2767 (plus complet dans Le Bas, *Voyage arch.*, *Inscr.* V, n. 1604):

Lettre des habitants de Puteoli à ceux de Tyr, *Corpus*, n. 5853.

Corpus, n. 6186. Aussi est-il étrange que le titre de βιβλιοφύλαξ, « garde des livres ou « bibliothécaire » se soit retrouvé pour la première fois, et tout récemment, dans un des papyrus du Musée de Berlin publiés par M. Parthey. —¹ Voir par exemple les n. 2529, 3178, 3414. —² N. XV, t. I, p. 131-134. —³ *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVI, première partie (1867). —⁴ *Mémoire Sur la fonction de secrétaire des princes chez les Grecs et chez les Romains*, dans nos *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* (1863), p. 220.

Plusieurs pièces de cette classe doivent être de simples traductions du latin, comme les suivantes :

Lettre d'un magistrat romain, Cn. Manlius, aux habitants d'Héraclée du Latmus. *Corpus*, n. 3800 (plus correct et plus complet dans Le Bas, V. n. 588) :

Lettre de Marc-Antoine aux habitants de Parasia et d'Aphrodisias. *Corpus*, n. 2707 :

Lettre d'un proconsul romain aux habitants de Chios. *Corpus*, n° 2222.

Celles qui proviennent soit de Romains connus pour avoir pratiqué familièrement la langue grecque, soit de personnages grecs portant des noms romains, peuvent bien être des originaux; telles sont :

Lettre d'Octave, consul, aux Mylasiens, Le Bas, V. n. 441, monument mutilé, aujourd'hui dans une des salles du Louvre :

Lettre d'Octave, devenu l'empereur Auguste, aux Cnidiens, Ross, *Inscriptiones medietæ*, n. 312 :

Lettre de Tibère aux habitants de Cos, *Pandore* d'Athènes, n° 401 : ce texte paraît correspondre à un témoignage de Tacite. *Annales*, IV, XIV :

Lettre d'Hadrien aux Smyrnéens, *Corpus*, n. 3175 : ce document est bilingue comme l'est la correspondance officielle conservée à *Æzania*, en Phrygie. *Corpus*, n. 3835 :

Lettre d'Hadrien aux Panhellènes d'Asie, *Corpus*, n. 3834 : cf. n. 355, lettre qui, à vrai dire, est un rescrit, une loi :

Lettre de Marc-Aurèle à des corporations de Smyrne. *Corpus*, n. 3176.

Lettre de l'Archonte des Panhelléniens aux habitants d'*Æzania* et aux Hellènes de l'Asie. *Corpus*, n. 3832 et 3833 :

Lettre de M. Ulpus Eurycylès aux habitants d'Aphrodisias. *Corpus*, n. 2741 :

Lettre de Septime Sévère et de son fils Antonin Caracalla aux Smyrnéens, en l'honneur du sophiste Claudius Rufinus, *Corpus*, n. 3178.

Il n'est pas nécessaire d'étendre cette liste pour faire apprécier l'utilité historique et littéraire de tels documents. Elle montre déjà combien les pierres inscrites sont, si je puis m'exprimer ainsi, des pages du grand livre de l'histoire ancienne; mais c'est l'idée qui ressortira, nous l'espérons, plus nettement encore de nos considérations sur l'utilité des recueils d'épigraphie pour l'étude des événements politiques et militaires, des institutions et des mœurs de l'ancienne Grèce. Les documents de cette seconde classe sont très-nombreux dans nos recueils épigraphiques, et chaque jour le nombre s'en augmente par d'heureuses découvertes. Quelques-uns sont des textes d'une étendue considérable et d'une importance proportionnée à leur étendue.

La célèbre *Chronique de Paros*, qui figure dans le *Corpus* sous le

n° 2374, est, à elle seule, tout un livre : c'est un manuel de chronologie, jadis gravé sans doute sur les murs d'une école, et qui, même en son état actuel de mutilation, fournit encore de très-précieux éléments aux annales de la Grèce¹. L'Édit du *maximam*, porté en 303 par Dioclétien et ses collègues, document bilingue découvert successivement et par tronçons dans diverses localités de l'ancien monde, où les copies officielles s'en étaient multipliées, forme aujourd'hui l'ensemble le plus instructif de notions sur la valeur des denrées et sur le salaire des professions les plus diverses à cette époque de l'empire romain². Le principal monument de la ville gallo-grecque d'Ancyre, le *Testament politique* d'Auguste est, surtout depuis les découvertes et les collations définitives de MM. G. Perrot et Guillaume, le résumé le plus original, quoique le moins impartial, des cinquante ans de ce long règne³. Le texte grec de l'inscription trilingue de Rosette a, dès son apparition, fait époque dans l'égyptologie, particulièrement pour l'histoire de l'Égypte ptolémaïque⁴. Plus récemment retrouvé et plus précieux encore parce qu'il nous parvient complet, le décret de Canope⁵ confirme les découvertes dont la pierre de Rosette était devenue l'instrument ou dont elle avait fourni l'occasion ; en outre, il nous apporte une foule de notions nouvelles sur l'organisation civile et religieuse du même pays sous les Lagides. Mentionnons aussi, moins pour leur étendue que pour leur originalité singulière, pour les recherches dont elles suggérèrent l'idée et pour les résultats historiques que le génie pénétrant de M. Letronne tira de ces recherches : 1° La double inscription du monument d'Adulis relevée, en 545 de l'ère chrétienne, par le voyageur Cosmas Indicopleustès, et qui forme aujourd'hui les n° 5127 et 5128 du *Corpus* ; 2° l'inscription du roi éthiopien Silco, découverte

¹ Aussi M. C. Müller l'a-t-il justement comprise, en 1841, dans le premier volume de ses *Fragmenta historicorum Græcorum* (Bibliothèque Firmin Didot). —

² L'édition la plus complète, avec un commentaire approfondi, par notre confrère M. Henri Waddington, s'en trouve dans la V^e partie du *Voyage archéologique* de Ph. Le Bas, *Inscriptions*, n° 535. Il a été tiré à part quelques exemplaires de cet important travail. — ³ C'est surtout d'après les planches 27 et 28 de l'ouvrage de MM. Perrot et Guillaume (*Exploration archéologique de la Galatie*, etc.), que

M. Mommsen a pu donner la recension la plus sûre et la restitution la plus complète de ce monument, dans son mémoire intitulé : *Res gestæ divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi* (Berolini, 1865, in-4°). — ⁴ Sur la partie grecque de l'inscription le travail le plus complet est, jusqu'à présent, celui de M. Letronne, *Inscriptions de l'Égypte*, tome I^{er}, n° 25, où l'on trouvera soigneusement visés les écrits antérieurs sur le même sujet. — ⁵ Textes publiés simultanément par M. Lepsius (Berlin, 1866, in-4°), par MM. Reisch et Roeseler (Vienne, 1866, in-8°),

par le voyageur français Gau, commentée d'abord par Niebuhr, en 1820, puis par M. Letronne, dans le *Journal des Savants*, en 1825, et dans le tome IX des Mémoires de l'Académie des inscriptions, en 1831, insérée au *Corpus* sous le n° 5072; l'étude récente des documents coptes a, sur plusieurs points, complété et confirmé les inductions que l'habile critique avait fait sortir de l'analyse des deux textes grecs pour l'histoire des peuples barbares voisins de l'Égypte, et de la propagation du christianisme dans ces contrées. Un document non moins précieux, que possède aujourd'hui le musée de Toulouse, est le décret de la communauté juive de Ptolémaïs, dans la Pentapole, en l'honneur d'un Romain, Marcus Tittius, qui fut consul l'an 832 de Rome, sous le règne de Tibère. Apporté en France au commencement du xviii^e siècle, ce document y est devenu le sujet de curieuses observations sur les progrès de l'hellénisme parmi ce peuple juif si jaloux pourtant de sa religion, de ses mœurs, de ses traditions séculaires. Le troisième tome du *Corpus* contient peu de pièces qui, malgré leur brièveté relative, méritent davantage de fixer l'attention¹. Il en contient une encore qui, sans être unique en son genre, car on en possède un certain nombre d'analogues pour le sujet, l'emporte sur les autres, soit grecques soit latines, par son étendue et par la variété des précieux renseignements paléographiques, grammaticaux et historiques qu'elle nous fournit : c'est la partie grecque des célèbres *Tables d'Héraclée*, dont l'une porte au verso le texte d'une loi romaine, et qui, publiées pour la première fois en 1738, figurent au *Corpus* sous les n^{os} 5773 et 5774. Elles contiennent : 1^o la délimitation authentique d'un territoire consacré à Bacchus, près de Tarente; 2^o les conditions d'exploitation de ce territoire. Elles ont fourni naguère à M. Amédée Peyron, mort en 1870, à Turin, la matière d'un mémoire qui restera comme le testament scientifique et comme l'un des chefs-d'œuvre de cet illustre antiquaire².

Certaines séries d'inscriptions, correspondant à ce que nous appel-

qui paraissent s'en disputer la découverte. Un troisième texte, en démotique, avait échappé à ces trois savants; il est encore inédit. M. A. Mariette doit le publier prochainement avec les autres monuments de Tanis. Une publication spéciale du texte grec a été commencée par M. Wescher dans la *Revue archéologique* de juillet 1866.

— ¹ N^o 5361; cf. n^o 2114^o. in *Addendis*, la mention d'une συναγωγή Ιουδαίων. —

² *La prima Tavola di Eraclea* (Torino, 1869, in-folio). A propos des signatures et cachets des commissaires que nous offre cette première table, consulter aussi A. Dumont, *de Plumbis apud Græcos tesseriis* (Lutetiæ Parisiorum, 1870, in-8^o), p. 52 et suivantes. A la même classe de documents appartiennent l'inscription bilingue de Delphes, que restitue et commente M. C. Wescher dans le mémoire cité plus bas, les n^{os} 1732, 1254, 2965, 4892, 5594, etc., du *Corpus*, et la sentence des frères

lerions aujourd'hui un dossier ou un carton dans les archives municipales, se rapportent à un même sujet. Ainsi, à Téos, nous trouvons trente pièces en divers dialectes constatant les droits reconnus par autant de cités helléniques à l'asile du dieu Dionysos¹. C'est tout un chapitre d'histoire, plein de faits nouveaux et de traits parfois piquants, que mettent habilement en relief les commentaires de M. Boeckh et de M. Waddington. Les villes de Crète y jouent un grand rôle; or les ruines de ces villes nous ont rendu, depuis ces dernières années, un très-grand nombre d'actes publics, surtout de traités de paix, qui, joints à des pièces du même genre retrouvées sur presque tous les points du sol hellénique, forment vraiment comme les plus anciennes archives de la diplomatie européenne². *L'Histoire des anciens traités* de Barbeyrac, publiée à La Haye en 1739, se trouve ainsi enrichie de cinquante pièces au moins, presque toutes complètes ou à peu près, et qui constatent pour nous, en un précieux détail, les plus vieilles pratiques du droit des gens.

Deux usages du droit international sont subsidiairement éclairés par les documents dont je parle. Les villes grecques, dans les cas de litiges difficiles à décider, ou lorsque seulement s'étaient accumulés chez l'une d'elles de trop nombreux procès en souffrance, avaient coutume de faire venir d'une ville voisine un ou plusieurs juges extraordinaires qu'elles chargeaient de pourvoir aux besoins urgents de la justice. Ces juges s'appelaient *δικασταὶ μετάπεμπτοι* ou *ἐκκλητοὶ*, leur fonction spéciale s'appelait *ἐκκλησία*, et leur récompense, tout honorifique, était un de ces décrets qui, parvenus jusqu'à nous en très-grand nombre, nous font bien voir l'économie d'une si utile institution³. C'est encore à des décrets du même genre que nous devons de connaître, dans ses conditions principales et dans ses variétés, la *proxénie*, espèce de fonction demi-officielle et demi-officieuse, qui ressemble au *consulat* du droit moderne, et qui reliait par des relations de bienfaisance ou tout au moins d'obligeance réciproque tant de municipes trop enclins à s'isoler et même

Minutius, qui est un des monuments les plus anciens et les plus considérables de l'épigraphie latine. — ¹ *Corpus*, n° 3046 et suivants, série plus complète et plus correcte, dans l'ouvrage de Le Bas, V, n° 60 et suivants. J'ai traduit les vingt-deux principaux de ces documents, à la suite du mémoire qui sera cité dans la note suivante. — ² Qu'il me soit permis de renvoyer, sur ce sujet, à mes *Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains* (nouvelle édition, Paris, 1866, in-8°). — ³ Sujet traité spécialement dans un mémoire en allemand de M. H. C. Meier (Halle, 1846, in-4°), et dans une thèse latine de M. Ch. Bétant (Berolini, 1862, in-8°).

à se combattre au nom d'intérêts hostiles ou simplement de vanités inconciliables¹.

Aucune ville ancienne n'a été plus fière de ses avantages naturels ou acquis que la ville d'Athènes; aucune n'a pris un soin plus jaloux de son histoire et ne nous a laissé un plus grand nombre de livres sur ce sujet. Elle avait même, pour ces sortes d'écrits, un nom particulier, celui d'*Atthide*². Mais, comme la plupart de ces ouvrages ont péri, ou totalement ou en partie, l'épigraphie athénienne nous est d'un grand secours pour remplir tant de lacunes produites par les ravages du temps; et, heureusement, nulle part l'épigraphie n'est aussi abondante, aussi variée que dans la cité de Minerve. Plusieurs séries y ont une importance capitale.

C'est d'abord celle des actes relatifs aux finances, dont le premier, envoyé jadis en France par M. de Choiseul Gouffier, fournit à Barthélemy le sujet d'un intéressant mémoire³. Aujourd'hui, plusieurs autres textes de ce genre successivement découverts, puis rapprochés et commentés par M. Boeckh, forment la plus solide base de son *Economie publique des Athéniens*. Entre la première et la deuxième édition de ce bel ouvrage, on découvrait au Pirée les restes de dix-huit inventaires de la marine athénienne au temps de Démosthène; ces documents sont devenus la matière d'un juste volume, *Attisches Seewesen*⁴, qui complète la *Staatshaushaltung der Athener*. Il n'a manqué à M. Boeckh, pour donner à ce nouveau livre un caractère plus rigoureux, qu'une connaissance directe des pratiques de la marine et du vocabulaire nautique, qui, de l'antiquité jusqu'à nous, s'est, m'assure-t-on, perpétué assez fidèlement chez les marins grecs.

A ces documents se rattachent : 1° des listes de villes tributaires d'Athènes, listes publiées et habilement commentées par M. Rangabé dans ses *Antiquités helléniques*, puis rattachées par M. Boeckh à sa seconde édition de l'*Economie publique des Athéniens*; 2° les comptes des dépenses faites pour la construction d'édifices publics et particulièrement ceux

¹ Sujet traité, en lui-même, par M. H. C. Meier, dans une dissertation latine (Halis, 1843, in-4°), et dans ses rapports avec les institutions consulaires modernes, par M. Ch. Tissot. (Thèse pour le doctorat. Dijon, 1863, in-8°.) — ² Ce qui reste des écrivains d'*Atthides* a été soigneusement recueilli par M. C. Müller dans les *Fragmenta historicorum Græcorum*. — ³ *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens* (c'est le n° 147 du *Corpus*), Paris, 1792, in-4°. Extrait du tome XLVII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. — ⁴ Quelques fragments nouveaux, que n'a pu connaître M. Boeckh, ont été publiés dans l'*Ephéméride archéologique* d'Athènes, n° 1355, 1356, 3662; c'est dans ce dernier fragment que figure le nom de Démosthène.

qui se rapportent au célèbre temple de Minerve Poliade, sur l'Acropole¹; 3° les inventaires annuels des riches offrandes déposées dans le Parthénon. Les recueils de Boeckh et de Rangabé contiennent déjà une trentaine de ces inventaires². Le nombre en a plus que doublé depuis l'époque de ces deux publications; dans leur ensemble, que présente à peu près complet la première classe épigraphique du *Voyage* de M. Le Bas³, et surtout si on les rapproche de textes analogues appartenant aux autres villes de la Grèce⁴, ils forment le recueil le plus intéressant et le plus varié pour l'histoire des finances et des arts. Le moyen âge ne nous a pas légué, je crois, une collection pareille à celle-là⁵. Elle fournirait, à elle seule, le sujet d'un livre original et instructif : quelque esprit studieux, quelqu'un, par exemple, de nos jeunes candidats au doctorat ès-lettres, ferait bien d'en saisir l'opportunité⁶.

Cette mention du doctorat me conduit naturellement à la thèse que soutenait, au mois d'août dernier, devant la Faculté des lettres de Paris, M. Albert Dumont, de l'École française d'Athènes, déjà connu par divers travaux, qui ne sont que les prémices d'une moisson plus abondante. Cette thèse a pour objet de restituer, sur un espace de cinquante années environ, la série, malheureusement fort mutilée, des archontes athéniens⁷, et cela d'après le témoignage de *stèles éphébiques* que, depuis dix ans, les fouilles ont mises à découvert. Déjà beaucoup de textes sur

¹ *Antiquités helléniques*, t. I^{er}, ch. III, n° 56 et suivants. Publiées aussi pour la première fois dans le même recueil, les listes des tributs forment le xx^e appendice de la deuxième édition de l'*Économie publique des Athéniens* de M. Boeckh. — ² *Corpus*, n° 137, 142, 150, 153; Rangabé, *Antiquités helléniques*, chapitre IV, n° 90-111. — ³ *Voyage archéologique, Inscriptions*, I, n° 158, 245. Malheureusement, cette partie attend encore le commentaire, avec transcription en caractères courants des textes en majuscules épigraphiques. Le travail d'interprétation, interrompu par la mort de M. Le Bas, s'arrête au n° 51 de cette série. — ⁴ Voir, par exemple, dans le *Corpus*, n° 2852, une liste semblable, avec la lettre d'envoi du roi Séleucus aux Méséniens (avant J. C. 243), et n° 2139, à Égine, une liste de menus ustensiles. Plutarque a là-dessus deux témoignages intéressants : *Vie de Sylla*, c. XII, et *Pourquoi la Pythie ne répond plus en vers*, c. VII. — M. E. Curtius, *Inscriptiones Atticae nuper repertae*, n. VII, a publié une liste d'offrandes faites par des esclaves fugitifs, offrandes dont M. Wallon a, depuis, déterminé le véritable caractère (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XIX, 2^e partie, 1852). — ⁵ C'est, du moins, ce qui me paraît ressortir d'une bibliographie spéciale que me fournit, sur ce sujet, l'obligeance de mon savant confrère M. L. Delisle. — ⁶ M. J. Overbeck n'a pas manqué de recueillir dans ces catalogues ce qui convenait au sujet de son intéressante et méthodique compilation : *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei den Griechen* (Leipzig, 1868, in-8°). — ⁷ *Essai sur la chronologie des archontes athéniens* (Paris, 1870, in-8°); M. R. Neubaucher venait précisément de publier un essai semblable dans ses *Commentationes epigraphicae* (Berolini, 1869, in-8°).

l'institution des *éphèbes*, forme tardive et nom tardif de l'éducation publique, particulièrement chez les Athéniens, étaient épars dans divers recueils épigraphiques. Les nouveaux textes sont d'une plus grande étendue ; ils sont souvent complets et d'une importance incomparable avec celle des documents jusqu'ici publiés, et ils nous révèlent une organisation vraiment remarquable des écoles où les jeunes Athéniens se préparaient à la vie publique par les exercices du corps et par ceux de l'esprit. Par un contraste à la fois étrange et triste, il se trouve que les institutions dont M. Dumont présente le tableau dans un ouvrage en ce moment sous presse, ne se sont développées et ne nous sont bien connues que pour les siècles de la décadence ; il semble que l'éducation athénienne ait surtout formé de bons citoyens au temps où elle n'avait pas encore cette régularité savante que nous font voir les documents naguère mis au jour ; nouvelle preuve de la stérilité du formalisme administratif chez les peuples où manque la véritable sève patriotique et morale.

M. Carl Wescher, lors de son séjour en Orient, comme membre de notre École française d'Athènes, avait songé à un travail sur ce sujet ; il en a été détourné par d'autres et très-utiles études, dont il commence à nous faire jouir. Son mémoire, écrit, j'aime à le dire, de main de maître, sur l'inscription bilingue relative à l'*Amphictionie delphique*¹, nous en est un beau spécimen. Il a aussi attaché son nom à une publication du plus haut intérêt, celle des inscriptions découvertes d'abord par le célèbre Otfried Müller, puis et en beaucoup plus grand nombre par M. P. Foucart et par son collègue à l'École française, sur le soubassement du temple d'Apollon à Delphes, et qui nous apportent d'abondants témoignages sur un usage jusqu'ici tout à fait inconnu, celui des affranchissements sous forme de vente à un dieu. MM. Wescher et Foucart, associés pour la publication de ces textes², se sont ensuite partagé le soin de les commenter, l'un en historien de l'institution même qu'ils nous font connaître ; l'autre en philologue et pour les nombreuses particularités grammaticales qu'ils nous présentent. M. Foucart a naguère accompli sa part de la tâche ainsi divisée³ ; M. Wescher

¹ *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome II, série VII : *Étude sur le monument bilingue de Delphes*. — ² *Inscriptions recueillies à Delphes et publiées pour la première fois par C. Wescher et P. Foucart*, membres de l'École française d'Athènes (Paris, 1863, in-8°). — ³ *Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité, d'après les inscriptions de Delphes* (Paris, 1857, in-8°). Cf. le Mémoire du même auteur *Sur les Ruines et l'histoire de Delphes* (Paris, 1865, in-8°).

ne tardera pas, nous l'espérons, à remplir l'autre; mais un récent voyage en Égypte avec M. Emu. de Rongé, une riche récolte de textes grecs rapportée de ce voyage et destinée à former un supplément au recueil de Letronne, l'édition, en ce moment sous presse, des fragments du géographe Denys de Byzance, mainte autre digression laborieuse et méritoire, l'ont, jusqu'ici, empêché d'acquiescer cette promesse.

La mention que nous venons de faire des inscriptions grecques de l'Égypte nous rappelle une série de textes, en apparence peu intéressants, les *proscynèmes* « actes d'adoration, » ou simples actes de visite, qui pourtant sont devenus, grâce à l'ingénieuse sagacité de Letronne, une source de renseignements variés sur les mœurs et les institutions des anciens et divers habitants de la vallée du Nil, pendant une durée de cinq ou six siècles : c'est sur ces chétifs témoignages que repose en partie cette amusante histoire de la statue vocale de Memnon, un des chefs-d'œuvre de l'éminent épigraphiste français. Les textes écrits au calamus sur des fragments de poterie, les *ostraka*, comme nous nous habituons justement à les nommer, sont aussi, depuis qu'on les réunit avec soin et qu'on réussit, chose fort difficile, à les déchiffrer sûrement, la matière d'études absolument neuves sur l'économie financière de l'Égypte¹. Par là l'épigraphie se rattache à l'interprétation des textes sur papyrus, qui a si utilement contribué, dans ces derniers temps, à nous faire connaître la vie privée, comme la vie publique, des habitants de ce pays sous la domination des Grecs et des Romains².

L'étude des religions est une de celles qui ont le plus à profiter des textes épigraphiques : caractères et attributs des divinités païennes, dépenses des fêtes religieuses et des sacrifices, règlements des corporations vouées au culte, construction et entretien des temples, etc., il n'est aucun de ces sujets que le *Corpus* de Berlin, les recueils de Le Bas, de M. Waddington et de M. Bangabé, n'enrichissent et n'éclaircissent ou par des documents souvent explicites, ou par des renseignements précieux même dans leur plus étroite brièveté. En Lydie et à Rhodes,

¹ Voir le *Corpus*, n° 5109, comprenant 36 textes; les *Papyrus grecs du Louvre*, p. 427, 433; et la *Revue archéologique* de 1865 (articles de M. Fröhner). M. Hase, dans son cours de paléographie et de grec moderne, a surtout contribué aux progrès de ces déchiffrements. — ² Voir la thèse de M. F. Robiou : *Ægypti regimen quo animo susceperint et qua ratione tractaverint Ptolemæi* (Rhodoni, 1852, in-8°). L'introduction de J. Franz aux inscriptions de l'Égypte, dans la xxix^e partie du *Corpus*, et le mémoire de M. G. Lumbroso (couronné en 1869 par l'Académie des inscriptions) : *Recherches sur l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides* (Turin, 1870, in-8°).

beaucoup de corporations religieuses développent ainsi devant nous le détail de leurs règlements, l'esprit des innombrables superstitions dont se nourrissait la loi populaire, le mélange des idées asiatiques avec celles de l'hellénisme occidental¹. Le droit civil, les ventes, les donations, les testaments, toutes ces lois, tous ces usages, qui, chez les Grecs, ne furent jamais réunis en un code comme chez les Romains, nous en retrouvons, pour le moins, autant de débris sur les marbres que dans les auteurs anciens. Le droit des tombeaux, en particulier, et les règlements relatifs aux sépultures sont très-fréquemment invoqués dans les épitaphes qu'on retrouve par centaines en Asie Mineure; aussi est-ce une des matières que l'Académie des inscriptions a spécialement recommandée au zèle de nos jeunes antiquaires de l'École française d'Athènes².

Les historiens de l'industrie et du commerce sont loin aussi d'avoir recueilli dans les textes épigraphiques tout ce qu'ils renferment de détails utiles sur ce sujet. Nos catalogues d'artistes grecs se complètent chaque jour par des découvertes qui nous font connaître soit des noms nouveaux, soit des rapports de filiation entre des personnages déjà connus dont les noms figurent sur les marbres³. Plus équitables que les Romains, dont nous suivons trop fidèlement, en cela, les traditions, les Grecs ont presque toujours permis aux artistes de signer leur œuvre en vue de la postérité⁴. De simples artisans, comme les potiers, marquent souvent d'une signature les pièces sorties de leurs ateliers; si l'on ajoute à ces signatures celles de certains magistrats municipaux, régulièrement empreintes sur les anses des amphores de Thasos, de Cnide et de Rhodes, on comprend que ces humbles monuments, grâce à leur grand nombre, puissent, étant rapprochés, suggérer de

¹ Je citerai seulement deux exemples en ce genre : 1° la longue et belle inscription d'Andania, près Messène, découverte il y a dix ans, publiée dans un recueil grec, et commentée à Gœttingue, en 1860, par M. H. Sauppe; 2° le mémoire de M. P. Foucart *Sur la nature et l'influence des sociétés grecques appelées ἐξωνοί et Σίσκοι*. (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1876, p. 339.) — ² N° VIII du programme imprimé dans les actes de la séance publique du 19 novembre 1869. — ³ Voir surtout : R. Rochette, *Lettre à M. Schorn, Supplément au catalogue des artistes de l'antiquité grecque et romaine* (Paris, 1845, in-8°), supplément auquel MM. Letronne, Rossignol et Rangabé, ont apporté, à leur tour, plus d'un supplément et plus d'une correction. Cf. Le Bas, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XXIII, 2^e partie, *Sur une inscription métrique trouvée à Athènes* (1858); et H. Bazin, *De la condition des artistes dans l'antiquité grecque* (Nice, 1866, in-8°). — ⁴ Nous avons présenté sur ce sujet quelques observations, à propos d'un célèbre témoignage de Cicéron sur Phidias, dans nos *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 95-105.

très-utiles inductions sur l'art et le commerce de la céramique dans l'antiquité¹. Bien d'autres industries et d'autres métiers figurent sur les monuments, tantôt par de simples mentions², tantôt par des règlements très-instructifs pour nous, comme, par exemple, la corporation des mariniens dans plusieurs ports de la Méditerranée³.

Une dernière classe, que je ne voudrais pas omettre dans cette revue, si rapide qu'elle soit, est celle des textes qui se rapportent à des personnages déjà célèbres dans l'histoire. Ces textes sont fort nombreux surtout parmi les décrets, les traités publics et autres actes officiels. La série des dédicaces à l'honneur des empereurs romains et des personnages de leur famille, même quand elle n'apporte aucune date aux fastes consulaires, aucun fait important pour l'histoire des villes ou des particuliers auteurs de ces dédicaces, cette série, dis-je, a, par son abondance et par la monotonie des formules adulatrices, une sorte d'intérêt moral pour l'observateur philosophe. Il est triste de voir, par exemple, l'empereur Auguste divinisé à l'envi par des villes de province quand il se défendait, à Rome, de ces hommages⁴. Mais on s'explique mieux cette précocité d'une basse flatterie, quand on trouve, sous le même règne, un simple citoyen romain honoré de l'apothéose dans une importante ville de la côte asiatique⁵. En général, les villes grecques prodiguaient volontiers à leurs bienfaiteurs des titres, comme celui de *κτίστης* ou fondateur, qui les rapprochent au moins des demi-dieux, sinon des dieux mêmes⁶. Mais une excuse plus étrange encore nous

¹ C'est le sujet même du mémoire très-original que publie en ce moment M. Albert Dumout : *Inscriptions céramiques de Grèce*. Un vol. in-8°, extrait des *Archives des missions scientifiques*. — ² Le Bas, V, n° 628 (*Corpus*, n° 3467), règlement des rapports entre des entrepreneurs et des corporations ouvrières. *Corpus*, n° 5744, et Le Bas, V, n° 1410, un *νεραμεύς*. *Corpus*, n° 3024. *ἐργασίαι των βαφείων*. Cf. n° 3497, 3498. Le Bas, V, n° 1687, *πορφυροειφείαι* (document important). *Corpus*, n° 3310, *χαρτίριος*; n° 3495, *οἱ ἀρτοκόποι*; n° 3504, *οἱ λιουργοί*; n° 5922, *μυραμαρίριος*; n° 6476, *βουκόλος*; n° 6595, *ὄργανοποιός*; n° 6665, *βυρσοδέψης*; n° 3902, *σημειογράφος*; n° 6965, *κουρεύς*; n° 930, *χρυσοκόμος*; n° 4347, *μνημοδόχος*. — ³ *Corpus*, n° 124, 1915, 2287, 2771, 5853; cf. n° 3920, la mention d'un négociant qui avait fait soixante-douze fois le voyage de la ville phrygienne d'Hiérapolis aux côtes d'Italie. *Corpus*, n° 4302, in *Addendis* (Le Bas, V, n° 1311), règlement relatif au port de Myra, en Lycie. Le Bas, II, 1915 (à Délos). *τὸ κοινὸν τῶν Ὀυρίων Ἱερικλῆσιων ἐμπορῶν καὶ ναυπηγῶν*. — ⁴ Voir notre *Examen critique des historiens du règne d'Auguste*, p. 403. — ⁵ *Corpus*, n° 3524, commenté, après l'abbé Belley et M. Boeckh, dans nos *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 76 et suiv. C'est un des monuments qui ornent le Cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale de Paris. — ⁶ Par exemple, à Blaundus, en Phrygie (*Corpus*, n° 3866), un citoyen romain est honoré comme *εὐεργέτης καὶ κτίστης τῆς πόλεως*.

est fournie par le décret de Mégalopolis qui décernait les honneurs divins à Philopémen, à l'un des héros de Plutarque¹ ! Combien nous préférons reposer notre attention sur ces actes des cités grecques encore indépendantes, dans lesquels nous retrouvons les noms et quelquefois la pensée de leurs plus nobles citoyens. J'ai rappelé plus haut les si curieux inventaires de la marine athénienne; nous y voyons Démosthène inscrit comme *trièrarque*, une des fonctions qu'il se vante justement d'avoir remplies avec la conscience d'un bon patriote². À côté de Démosthène, plusieurs documents du même temps mentionnent et nous font connaître l'administration de l'intègre Lycurgue, l'auteur du discours *contre Léocrate*³. Avec les inscriptions attiques antérieures à l'archontat d'Euclide (403 avant J. C.) on pourrait animer de quelques couleurs plus vives et plus vraies un tableau de la vie du peuple athénien en ce siècle, le plus agité, mais le plus brillant de son histoire. Thucydide, Xénophon et Plutarque, même complétés l'un par l'autre, et par les extraits d'autres écrivains, que nous transmet la *Bibliothèque* de Diodore de Sicile, trouvent encore un commentaire plein d'intérêt dans ces mille témoignages que les marbres nous ont transmis des passions politiques, de l'activité industrielle, de l'esprit religieux ou superstitieux du peuple athénien. Il y a, par exemple, telle anecdote dans le *Périclès* de Plutarque, qu'est venue naguère confirmer une découverte faite parmi les ruines de l'Acropole⁴. Deux latinistes, M. Orelli, en 1846, et, avec une science encore plus sûre, M. Nipperdey, en 1857 et 1862, ont donné un grand prix à leurs éditions de Tacite en éclairant spécialement à l'aide des inscriptions latines les récits de cet historien. Un helléniste ferait utilement le même travail pour les principaux historiens grecs; il pourrait éclairer aussi d'un jour nouveau presque chaque page de Pausanias, le voyageur antiquaire. Thucydide, tout le premier, semble nous y avoir conviés en insérant, trop rarement sans doute, dans sa narration le texte de plusieurs actes publics relatifs à la paix de Nicias⁵; il nous appartient d'éclairer mainte autre page de son livre

¹ *Corpus*, n° 1536; inscription très-mutilée, que M. Keil a examinée et restituée avec plus de succès dans ses *Analecta epigraphica et onomutologica* (Lipsiæ, 1842, in 8°). — ² Discours sur la Couronne, § 247, éd. Voemel: Ἐμοὶ μὲν ἐπιήρξεν . . . χορηγεῖν, τριηραρχεῖν, εἰσφέρειν, etc. *Éphém. arch.* n° 3662: Τριηρης Εὐθύχης, Λυσικλείδου ἔργον. Τριηραρχοὶ Φιλίππιδης Παιωνίους, Δημοσθένης Παιωνίους. Cf. n° 3146 et 3271. — ³ Voir nos *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 58 et suiv. — ⁴ Plutarque, *Périclès*, c. xiii. La base d'une statue d'*Athene Hygieia*, mentionnée dans ce passage, a été récemment retrouvée. On en pourra voir le dessin dans le *Voyage archéologique* de Le Bas, n° viii des planches d'épigraphie. — ⁵ Voir nos *Études sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains*, chap. II.

par une plus large application de cette méthode. Un historien grec ne pouvait toujours prévoir ce qui, pour nous autres modernes, semblerait chez lui incomplet ou obscur; sans le blâmer trop sévèrement, nous sommes heureux de pouvoir çà et là suppléer à son silence, et quelquefois, en y suppléant, nous prévenons ou nous corrigeons certaines erreurs de la critique sur les mœurs de l'antiquité. Par exemple, on a souvent signalé le caractère impersonnel de l'oraison funèbre païenne, et particulièrement de cet éloge des guerriers athéniens que Thucydide a mis dans la bouche du grand orateur Périclès; on ignorait, ou l'on n'avait pas remarqué que l'orateur, en pareil cas, parlait devant une tombe où les noms de ces soldats étaient gravés sur une stèle funéraire, ce qui le dispensait le plus souvent de prononcer les noms dans son discours, surtout s'il n'avait pas à faire ressortir le mérite éminent d'un général ou de quelqu'un de ses soldats, comme le fit plus tard Hypéride dans son discours, récemment retrouvé, en l'honneur des héros de la guerre lamiaque. Nous avons précisément, dans notre Musée de Paris¹, une de ces stèles funéraires. Le discours de Périclès contient, d'ailleurs, deux allusions discrètes à l'usage dont il s'agit²; si elles n'ont été comprises ni signalées par aucun des interprètes modernes de Thucydide, c'est que ces interprètes étaient trop peu antiquaires pour avoir songé au rapprochement que nous signalons.

Les amateurs d'anecdotes, de révélations piquantes sur les mœurs, sur les travers même et les ridicules de l'humanité, peuvent trouver profit, en parcourant nos recueils épigraphiques, à y relever les innombrables témoignages que les hommes des temps anciens, depuis les plus illustres jusqu'aux plus humbles, y ont gravés de leurs sentiments de famille, de leurs passions, de leurs occupations journalières. On est touché, par exemple, de voir le nom d'Alceste rappelé sur des épitaphes (*Corpus*, n. 5759 et 6636) en l'honneur d'épouses qui se dévouèrent jadis au salut de leurs maris, comme cette célèbre héroïne; on aime qu'un païen soit loué pour n'avoir jamais voulu « faire de tort ni à ses amis, ni à ses ennemis » (Le Bas, V, n. 499). On sourit de la confiance qui grave sur les tombeaux : « Un tel, ami ou aimé de tous » (*Corpus*, n. 3865, 4000, 6447, 6747^b, 9258, 9670). Cela fut de tout temps si difficile! Mais il faut nous arrêter dans la revue, déjà bien longue, où nous avons voulu comprendre sommairement tant de sujets divers,

¹ Catalogue Fröhner, n° 112; *Corpus*, n° 165; fac-simile dans Clarac, pl. X-XIII.
— ² Thucydide II, xxxv: Ἐμοὶ ἀρκοῦν ἂν ἐδόκει εἶναι, ἀνδρῶν ἔργω γενομένων ἔργω καὶ δηλοῦσθαι τὰς τιμὰς, οἷα καὶ νῦν περὶ τὸν τάφον τόνδε δημοσίᾳ παρασκευασθέντι ὁρᾶτε. Cf. XLIII, § III, où la stèle est formellement indiquée.

et il y a encore quelques réflexions que nous voudrions, avant de finir, soumettre à nos lecteurs.

D'abord, on a dû remarquer quelle grande part notre France a prise dans les travaux qui ont tant élargi et fécondé, surtout depuis cinquante ans, le domaine de l'épigraphie grecque. Si, pour d'autres parties de la connaissance du monde ancien, les écoles de savants étrangers, et particulièrement l'école allemande, nous dépasse par le nombre et l'activité des travailleurs, pour l'épigraphie grecque nous soutenons avec honneur une lutte pourtant difficile¹. Le nom de Letronne garde, et au premier rang, sa place à côté du nom d'Aug. Bœckh. Nos voyageurs archéologues, comme Le Bas et M. H. Waddington, ont rapporté d'Orient une moisson plus considérable encore que celle de Müller, d'E. Curtius, de L. Ross. C'est un ministre français, M. Villemain, qui eut, en 1843², l'heureuse pensée d'envoyer en Orient M. Ph. Le Bas, avec un savant architecte, pour recueillir des inscriptions, fouiller le sol, dessiner les monuments antiques; et, même inachevé, le *Voyage archéologique* de M. Le Bas, avec les additions qu'y apporte, et le commentaire que vient d'y joindre son confrère M. Waddington, compte, en son genre, parmi les plus importantes publications de notre temps. C'est aussi un de nos ministres, M. de Salvandy, qui, en fondant l'École française d'Athènes, a ouvert au zèle de plusieurs jeunes et studieux esprits une voie de recherches où, sous le patronage de l'Académie des inscriptions, leurs efforts ont largement contribué au progrès de la science³. M. Beulé d'abord⁴, puis M. Harriot⁵, M. Carl Wescher, M. Heuzey⁶.

¹ Voir dans Engelmann. *Bibliotheca scriptorum classicorum et graecorum et latinorum* (vii^e édition, 1858), p. 194 et suivantes, l'article *Inscriptiones*, article intéressant, mais incomplet sur plusieurs points, notamment en ce qui concerne les travaux de M. Letronne. — ² L'idée en fut suggérée à M. Villemain par les travaux que publiait Ph. Le Bas, depuis 1835, sur les inscriptions comprises dans le grand ouvrage de l'expédition de Morée, notamment par son travail sur une importante inscription d'Égine (*Nouvelles Annales de l'Institut archéologique*), inscription reproduite, en 1843, au *Corpus*, n^o 2139, in *Addendis*, et dans les *Antiquités helléniques* de Rangabé, n^o 688, avec des corrections utiles. — ³ Voir 1^o l'intéressante notice publiée, sur cette école, en 1863, par un très-bon connaisseur en matière d'antiquités, M. Ernest Vinet; 2^o La série des Rapports présentés sur ses travaux, à l'Académie des inscriptions, depuis 1850 jusqu'à l'an dernier; 3^o le *Bulletin* que l'École publie, depuis 1868, à Athènes, sous les auspices de son directeur actuel, M. Émile Burnouf. — ⁴ *L'Acropole d'Athènes*, 1853; — *Études sur le Péloponèse*, 1855; — *Les Monnaies d'Athènes*, 1858, etc. — ⁵ *Recherches sur la topographie des îles de l'Attique* (Napoléon-Vendée, 1853, in-8^o). — ⁶ *Le Mont Olympe et l'Acarnanie*, 1860. *Mission archéologique de Macédoine*. Fouilles et recherches exécutées dans cette contrée . . . par ordre de l'empereur Napo-

M. G. Perrot¹, M. Alexandre Bertrand², M. Albert Dumont, pour me borner à quelques noms parmi les plus méritants, ont dignement répondu à cet appel de l'autorité publique. Les *Archives des missions scientifiques* et la *Revue archéologique* en témoignent, année par année, de 1850 à 1870. Plusieurs thèses, présentées à notre Faculté des lettres pour le doctorat, attestent cette alliance nouvelle et heureuse de l'archéologie avec les études universitaires³. En dehors de l'Université, nos deux confrères MM. H. Waddington et le comte Melchior de Vogüé⁴, M. Ernest Renan⁵, M. Emm. Miller⁶, enfin M. Fr. Lenormant⁷, à l'exemple de feu son père, Ch. Lenormant, l'un des savants jadis attachés à notre expédition scientifique de Morée, honorent la France comme hellénistes et comme antiquaires. En même temps qu'ils enrichissaient nos musées d'acquisitions importantes, que nous envient les plus riches collections, ils déposaient dans des livres d'une valeur durable les résultats de leurs recherches. Enfin, ce que peut-être il me sera permis de rappeler ici, dès 1844, à la Faculté des lettres de Paris, le suppléant de M. Boissonade, du maître illustre qui nous avait donné, en 1817, un excellent modèle de critique épigraphique⁸, essayait, dans une série de

l'éon III (avec le concours de M. Daumet, architecte. Paris, 1864 et années suivantes). — ¹ *Mémoire sur l'île de Thasos* (Paris, 1864, in-8°); *De Galatia provincia* (Paris, 1867, in-8°). — *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, . . . exécutée en 1861 (avec le concours de M. Guillaume, architecte, et de M. Delbet, docteur en médecine), et publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, 1863 et années suivantes. — ² *Études de mythologie et d'archéologie grecques. d'Athènes à Argos* (Rennes, 1858, in-12); — *De fabulis Arcadia antiquissimis* (Paris, 1859, in-8°). M. Al. Bertrand est aujourd'hui le conservateur du Musée de Saint-Germain, fonction pour laquelle l'avaient naturellement désigné ses études ultérieures sur les antiquités celtiques et romaines de notre pays. — ³ Je renvoie, pour la bibliographie de ces thèses, à l'excellente *Notice sur le doctorat ès lettres* de MM. Ath. Mourier et F. Deltour (Paris, 1869, in-8°), qui contient non-seulement les titres, mais une analyse de toutes ces thèses. — ⁴ *Asie centrale. Inscriptions sémitiques* (et grecques, surtout de Palmyre), publiées avec traduction et commentaire (Paris, 1869). Le comte de Vogüé a été le compagnon et le collaborateur de M. H. Waddington dans ce voyage, auquel nous devons une très-riche moisson d'épigraphie grecque. — ⁵ *Mission de Phénicie* (avec la collaboration de M. Thobois, architecte. Paris, 1864 et années suivantes. — ⁶ Divers Mémoires d'épigraphie grecque publiés dans la *Revue archéologique* et dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions*. — ⁷ *Recherches archéologiques à Eleusis* (1860), publiées en 1862; — *Monographie de la voie sacrée Eleusinienne*, 1^{re} partie, 1864; — *Inscriptionum graecarum centuria septem*, publiées dans le *Rheinisches Museum*, Nouvelle série, t. XXI et suiv. — ⁸ *Ad inscriptionem Actiacam* (celle qui est insérée aujourd'hui dans le *Corpus*, n° 1793) *commentatio*, à la suite de son édition des *Lettres d'Holstenius*, p. 415-458.

leçons spéciales, d'initier ses auditeurs à cette science alors peu répandue parmi le public français. Ce sont là des travaux que nous pouvons, avec une juste satisfaction, opposer à ceux des antiquaires allemands. Ils nous autorisent même à souhaiter qu'une chaire soit fondée pour l'épigraphie grecque à côté de celle que, depuis 1855, le collège de France possède pour l'épigraphie latine, et qui est si bien remplie par M. L. Renier.

Des régions de l'érudition académique et du haut enseignement l'épigraphie aurait maintenant à descendre et à prendre quelque place au moins dans les livres, sinon dans les cours, d'enseignement secondaire, c'est ce que M. Philippe Le Bas a déjà tenté pour l'épigraphie latine¹. Mais le seul aperçu que nous avons tracé suffit à faire voir que bien des monuments de l'épigraphie grecque, surtout de ceux qui appartiennent à la période classique, mériteraient de figurer dans nos manuels d'histoire; ils y apporteraient un surcroît de vérités utiles à répandre même parmi nos jeunes élèves.

Il serait encore opportun de rédiger un manuel spécial d'épigraphie grecque, moins peut-être sur le plan des *Elementa epigraphica Graeciae* de Franz que sur le plan, un peu élargi, du *Manuel d'épigraphie chrétienne, d'après les monuments de la Gaule*, par M. Edmond Leblant². Composé il y a trente ans, l'ouvrage de Franz ne représente plus aujourd'hui la richesse et la variété des documents épigraphiques réunis dans des recueils qui sont, en partie ou en totalité, postérieurs à sa publication; il est, d'ailleurs, plus approprié par sa forme aux habitudes de l'esprit allemand qu'à celles de l'esprit français. La tâche dont je parle pourra justement séduire quelqu'un de nos jeunes épigraphistes qui ont déjà donné des preuves de leur savoir et de leur habile critique.

¹ *Appendices de son Histoire romaine* (Paris, 1846, deux vol. in-12). — ² Paris, 1869, in-12, librairie académique de Didier.

